

Rapport annuel



Sologne Nature
Environnement



Assemblée Générale Ordinaire!

20 Avril 2024

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	6
RAPPORT D'ACTIVITÉ	8
1. ETUDE, PROTECTION ET VALORISATION DE LA NATURE EN SOLOGNE	8
Les inventaires de biodiversité	9
IBC de Sainte-Montaine	9
Ibc de vannes-sur-cosson	9
Accompagnement vers la prise en compte de la biodiversité sur la commune de vouzon	10
Inventaires faunistiques sur des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique	10
Suivi de la cistude d'europe.....	10
Programme d'actualisation des connaissances sur la répartition des chiroptères en sogne et vallée du cher	11
Programme d'amélioration des connaissances sur le lézard des souches (lacerta agilis) en sogne	12
Un toit pour la biodiversité.....	13
Amélioration des connaissances sur la répartition de la loutre en sogne et mise en place d'une gestion conservatoire sur le cosson	13
Opération havre de paix pour la loutre en sogne	14
Contrat de suivis des 4 espaces naturels sensibles (ens) du loir-et-cher sous convention avec le conseil départemental et les communes.....	15
Diagnostic écologique dans le cadre de la rénovation énergétique du collège les pressigny à selles-sur-cher	16
Inventaire des chiroptères sur l'ens de l'étang de malzoné	17
Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux et des chiroptères sur l'espace naturel sensible de l'étang du puits	17
Suivi écologique et indicateur de qualité écologique (iqe) de l'installation de stockage de déchets non dangereux (isdnd) de villeherviers	18
Autoroutes et biodiversité	19
Abc agglopolys.....	20
SNCF	20
2. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	21
Bilan quantitatif global.....	22
Programme des chéquiers nature cher	23
Programme des chéquiers nature en loir-et-cher	23
Programme éducatif 2022-2023.....	23
Projet sur les déchets.....	23
Dispositif pédagogique (creedd)	24
Parc floral d'orléans - la source	25
Programme de sensibilisation "watty à l'école !"	25

Animations sur l'ens de l'étang du puits - cerdon du loiret	25
Programme de découvertes nature "sologne, naturez-vous!"	25
Les estivales de l'eau.....	26
Projet : micro-mammifères.....	27
Edition d'un guide de balades : zoom sur les zones humides.....	27
Participation aux projets du graine centre val de loire	28
Autres interventions et partenaires.....	28
3. MÉDIATION – ACCOMPAGNEMENT	29
Objectif climat 2030 : s'adapter aux changements climatiques.....	30
Alertes aux polluants : agir sur son environnement.	30
Participation aux réunions institutionnelles :	31
4. VIE DE L'ASSOCIATION	32
Site internet de l'association :	33
Lettre sologne nature infos	34
Réseaux sociaux.....	34
Le forum des associations.....	34
Fête de l'automne et du champignon.....	35
Les adhérents en 2023.....	36
Commission communication et vie associative.....	36
Groupe ornithologique.....	36
Comptage des oiseaux d'eau hivernants.....	36
Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux en sologne.....	37
Groupe botanique	37
Groupe mammifères.....	37
Suivi annuel des sites d'hibernation des chauves-souris en vallée du cher	38
Week-end Naturalistes Sologne.....	38
Commission biodiversité	39
Obs'sologne : le portail de la nature en sologne	39
REMERCIEMENTS	39
RAPPORT FINANCIER	40
Résultat de l'exercice 2023	40
Bilan 2023.....	41
Prévisionnel 2024.....	42

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



Sologne Nature Environnement (SNE) est la principale association d'étude et de protection de la nature et de l'environnement de Sologne.

SNE C'EST :

- plus de **300** adhérents répartis sur toute la Sologne et sa périphérie
- une équipe pluridisciplinaire de **8** salariés
- plus de **12 000** personnes sensibilisées par an
- des dizaines de partenaires publics et privés
- bientôt **40** ans d'expérience
- Un budget de **400 000 €** par an

NOS PRINCIPALES MISSIONS



L'étude de la faune et de la flore d'une incomparable richesse et diversité. En effet, **on ne peut protéger que ce que l'on connaît bien.**



L'éducation et la sensibilisation à la nature et à l'environnement



La protection de l'environnement. Dans le contexte actuel, il est nécessaire de travailler sur le **changement climatique, l'eau, les déchets...**



L'accompagnement d'acteurs publics ou privés dans leurs démarches de **développement durable.**



Affiliée à France Nature Environnement, à travers sa Fédération Régionale France Nature Environnement - Centre-Val de Loire, elle participe aussi à de nombreuses commissions (départementales, régionales et nationales), pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques liées particulièrement à l'aménagement du territoire.

Elle agit en faveur de la valorisation écotouristique du patrimoine naturel solognot.

Elle contribue également, à travers de nombreuses études et divers programmes scientifiques, au suivi et à l'inventaire des espèces et des habitats d'intérêt patrimonial afin de favoriser les actions conservatoires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ETIENNE VERSCHUEREN,
Président



CAROLINE GRÉGOIRE,
Vice-Présidente



JULIEN GILLEMART,
Trésorier



ROSINE BIGUET,
Secrétaire



YVON CHÉRY,
Administrateur



MICHEL ROUBALAY,
Administrateur



TEDDY SOURIAU
Administrateur



THOMAS THEVENET
Administrateur



NOËL PARROT,
Administrateur



**MARIE-CHRISTINE
GIRARD,**
Administratrice

L'ÉQUIPE SALARIÉE EN 2022

LAURENCE GUYADER,
Secrétaire comptable



**ANGÉLIQUE
SOURIAU - VILLÉGER,**
Chargée de missions
naturalistes



KELLY DUHORNAY,
Animatrice Nature



SARAH BRICARD,
Animatrice Nature



CLOTILDE ROBERT,
Chargée de communication et
graphiste



EVA SEMPE,
Chargée de missions
naturalistes



ALEXANDRE ROUBALAY,
Responsable du pôle animation



L'équipe des permanents comptait 7 salariés permanents en 2023, tous en CDI. Nous avons recrutés 3 CDD pour surcroît d'activité : Pauline Ledu au pôle études pendant 7 mois, Lucie Loiseau et Patricia Cabrera au pôle animation pendant 2 mois. Nous avons pu accueillir Clara Ferron et Marine Gallin, volontaires en service civique, ainsi que Simon Le Deschault, stagiaire.

RAPPORT MORAL

L'année dernière, je soumettais à vos votes un rapport moral dont la trame se bâtissait selon trois problématiques en urgence absolue :

La première concernait les salariés(es) malmenés (es) et même harcelés(es) et bien sûr en rébellion ...

La deuxième était financière car les élections de l'AG avaient projeté deux nouveaux au CA qui héritaient d'une association endettée de 60 000 euros de crédit revolving et de 45 000 euros d'indemnités de ruptures conventionnelles de l'ancien Directeur et de la Chargée de communication. La succession contenait aussi une nouvelle directrice fantôme que nous n'avions jamais vu.

La troisième était plus sociétale sur l'urgence climatique. Ce rapport moral se veut moral par le fait que nous avons honoré nos promesses d'engagements sur les deux premiers chapitres.

Coté salariat, l'ensemble des définitions des postes des salariés(es) a été revisitée. Les iniquités qui grattent au quotidien les bonnes relations au sein d'une équipe, les inégalités des avancements, des distributions des valeurs de points, les distorsions entre les différents pôles de l'Association ont fait l'objet de multiples réunions entre salariés (es) et membres du CA et entre salariés(es). Nous avons pris le temps qu'il fallait... La dernière mise en place concerne une charte sur le télétravail, elle vient de sortir il y a quinze jours.

Peut-être que l'un ou l'une d'entre vous ou le CSE veut intervenir ?

La deuxième urgence était financière et nous nous étions engagés l'année dernière sur un apurement de nos endettements. Eh bien cette réalisation est bien faite. Le Crédit agricole a pu récolter les 60 000 euros en Avril 2023 et les indemnités de ruptures ont été soldées en juillet. Notre bilan prévisionnel pronostiquait des passages difficiles en octobre et novembre et les rentrées ont contredit ces découverts annoncés. Nous remercions au passage nos partenaires qui ont accéléré des versements impatiemment attendus, le Conseil départemental en particulier et la CDPNE pour qui nous sommes partenaires.

Vous allez découvrir un bilan financier 2023 flirtant avec l'équilibre. Oui bien sûr ce vocabulaire n'est pas très comptable mais les chiffres vont suivre, vous en serez rassasiés (es). Juste quelques-uns très globaux. Nous passons de moins 192 500 en bilan comptable 2022 corrigés si vous vous en souvenez à moins 80 000 en renvoyant à 2021 les 112 500 qui auraient dû y figurer, à moins 9 000 euros en bilan comptable 2023.

Si je vous cite ces quelques chiffres dans le rapport moral, c'est pour vous expliquer une

différence notable : dans notre exercice 2023, nous inscrivons des provisions « retraite » pour les salariés de plus de 10 ans d'ancienneté. Cette disposition réglementaire n'était pas respectée par les précédents conseils d'administration.

A comportement identique, nous serions positifs, d'où mon vocable ci-dessus de flirt à l'équilibre.

Mais notre CA peut s'enorgueillir, je crois, d'être devenu irréprochable réglementairement en matière comptable. Je remercie d'ailleurs au passage Julien Guillemart, notre trésorier qui, assume la gestion des salaires en interne et fait diminuer la dépense d'expertise comptable d'autant.

Pour la troisième problématique, plus sociétale et internationale, notre humble participation à l'effort n'a pas fait de miracle, mais vous conviendrez que l'énormité et la complexité du sujet rendent les solutions très inaccessibles.

Je voudrais tout de même aborder et débattre d'ailleurs avec vous, des postures, attitudes et avis que notre association peut émettre ou adopter.

Alors certains ou certaines d'entre vous peuvent être déçus(es) ou même accusateurs(trices) du vote exprimé par le représentant SNE, dans telle ou telle instance officielle.

Mais avant de mettre au débat nos prises de position je vous informe de quelques initiatives nouvelles qui émergent de nos travaux. Elles émanent soit des adhérents et bénévoles soit des salariés(es) soit du CA soit d'un mixte du tout ou parties.

J'en livre un peu pêle-mêle quelques indications

Le groupe « bota » met en place une initiation des connaissances en matière floristique pour ceux qui se désespèrent (et j'en suis) de ne pouvoir enregistrer, mémoriser, et restituer les noms savants voire latins des plantes. Il y a aussi une familiarisation à la cueillette ...

Maurice Sempé souhaite que les jardins de tous soient des îlots de biotope et si nous additionnons tous les espaces des particuliers convertis au bio voire à la permaculture ou l'agroforesterie pour les plus grandes surfaces, nous aurions des hectares et des hectares de refuges pour la biodiversité.

Nous nous penchons également sur la problématique de renaturation des surfaces bituminées, en particulier les cours d'écoles. Les élus présents à l'AG seront peut-être intéressés. Aujourd'hui trois sites sont à l'ordre du jour, Châtres, Langon et Mennetou-sur-Cher. Et nous essayons d'aller également vers les surfaces commerciales et les entreprises, c'est un projet que j'essaye de porter depuis l'année dernière...

Enfin nous avons un nouveau projet, qui synthétise tout ce qui précède en quelque sorte.

Grâce à une personne privée, ancienne Romorantinaise, une amie de longue date d'Yvon Chery, un terrain de 3 hectares nous est offert en donation.

Il contient une prairie avec une petite construction en dur, et le reste en bois quelque peu vallonné. Ce discret espace pourrait être valorisé par nos soins et devenir une démonstration d'un aménagement de zone humide de qualité de conservation et de protection des espèces et qui sait, devenir un parc ouvert au public, si la collectivité l'accepte. Nous faisons bien sûr un grand appel aux bénévoles pour s'y investir corps et âmes mais surtout corps !

Nous allons lancer également une cagnotte pour asseoir financièrement cet investissement et vous rendre partenaires de ce projet. Merci à ceux qui ont œuvré pour cette conclusion.

Ce sont quelques-unes des nouveautés pour 2024.

Pour revenir sur nos prises de positions :

Il faut savoir que les associations de protection de la nature et de l'environnement subissent actuellement à la fois une forte régression des acquis en matière de protection des territoires et en même temps une forte augmentation des réunions, tables rondes ou débats sur les sujets de biodiversité et de protection des espaces.

Ce paradoxe est d'une part très chronophage en temps passé et très démorallisant quand les constats des délibérations décisionnelles apparaissent. Il n'y a aucune cohérence dans les agissements administratifs avec les affichages des réductions programmées de tels ou tels produits toxiques ou de telle ou telle consommation de biens communs trop importante (espaces verts, eau etc.).

Ainsi les options financières pour construire une transition écologique sont détricotées à mesure et nous régressons aujourd'hui jusqu'à revenir à l'avant « Grenelle de l'Environnement ».

Pourtant, le Gouvernement impose une sorte de ruissellement des décisions internationales ou nationales. Tout le monde connaît les « Cop » et bien il y a des Cop régionale et des Cop départementales dans lesquelles les APNE sont appelées à participer aux tables rondes. SNE est sur trois départements et il y a plusieurs thèmes :

Le bâtiment résidentiel et tertiaire et la sobriété foncière,

Les transports et la mobilité des personnes,

L'économie et industrie et transports des marchandises,

Agriculture et alimentation,

La Forêt et le Bois,

Autant de tables rondes réparties dans les départements.

Au niveau régional, la modification du STRADDET est aussi d'actualité pour deux raisons, se mettre en conformité avec la loi de Zéro artificialisation des sols (loi ZAN) et se mettre en cohérence aussi avec la Cop nationale... Deux réunions ouvertes aux APNE puis les suivantes réservées aux décideurs...

Pendant ce temps, les plates-formes logistiques prolifèrent ... malgré nos oppositions.

Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) pour 2024-2030 (donc 6 ans) est en cours. Il est ou était en consultation publique jusqu'au 11 Avril. Il met en place une gestion des prélèvements catégorie par catégorie, des dédommagements aux agriculteurs avec des prévisions d'abattement pour certaines cultures dites de haute valeur.

La litanie serait longue encore de déceptions diverses. Nous en débattons après les rapports financiers et d'activité et leurs votes respectifs et après les élections des candidats futurs, avec celles et ceux qui le souhaitent ...


Pour conclure je remercie très chaleureusement notre équipe salariale qui reste ardemment motivée, les membres du CA, les bénévoles toujours très actifs et bien sûr nos partenaires financiers qui nous permettent de traverser les turpitudes de ce monde moderne dont les soubresauts sont parfois violents, et les tensions fortes.

Merci de votre attention et de la confiance que vous m'accordez, mais je me dois de vous dire ou redire que je souhaite vraiment transmettre le flambeau à une personne plus jeune et surtout plus compétente sur les sujets du monde vivant non humain et de sa biodiversité.

Et à tout à l'heure pour débattre de tous les sujets que vous souhaiterez aborder....

Etienne Verschueren
Président de Sologne
Nature Environnement



A person wearing a brown hat, a pink sleeveless shirt, and olive green cargo pants with a shoulder bag is standing in a field of tall grass next to a stream. The background is a dense forest of green trees. The image is partially obscured by a white diagonal shape on the right side.

ÉTUDE, PROTECTION ET VALORISATION DE LA NATURE EN SOLOGNE

S'APPUYANT SUR UNE CONNAISSANCE ACQUISE SUR LE TERRAIN DEPUIS PRESQUE 40 ANS, SNE MET À DISPOSITION SES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET JURIDIQUES AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DU SECTEUR PRIVÉ EN MATIÈRE D'EXPERTISE CONSEIL EN GESTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT (AVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, ASSISTANCE À MAÎTRE D'OUVRAGE, PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS...)

LES INVENTAIRES DE BIODIVERSITÉ

IBC de Sainte-Montaine

Pour 2023 et 2024, la commune de Sainte-Montaine s'est engagée aux côtés de SNE dans un inventaire de la biodiversité communale. Les objectifs de celui-ci sont multiples : Réaliser un état des lieux de la biodiversité locale, sensibiliser élus et citoyens aux richesses naturelles de la commune et prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces communaux.



Étang de la Jourdinerie (E. Sempé)

L'étude de l'IBC se porte notamment sur 6 sites communaux et 2 sites privés. En 2023 la plupart des inventaires faunistiques, floristiques et des habitats ont été réalisés. La commune est accompagnée avec la proposition de mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Elle a notamment mis en place une gestion écologique de ses espaces verts. Il y a eu une présentation des résultats de la première année aux habitants de la commune. Une animation de fabrication de refuges pour la faune a également été réalisée. En 2024, les inventaires faunistiques ainsi que les animations à destination du grand public vont se poursuivre.

IBC de Vannes-sur-Cosson

2023 était la deuxième année de l'IBC de la commune de Vannes-sur-Cosson. Suite au lancement du projet en 2022, les inventaires de la biodiversité sont réalisés cette année. Des nombreuses espèces patrimoniales sont recensées sur six secteurs communaux différents. Chaque secteur présente des enjeux différents pour la biodiversité qu'il héberge. Chacun bénéficie donc de préconisations de mesures de gestion adaptées. Elles portent sur la gestion du bâti, celle des bords de rivières et cours d'eau, des boisements, des bords de route et chemins communaux, et des espèces exotiques envahissantes.

La sensibilisation autour de la nature est réalisée par de multiples actions. Ainsi, 3 animations à destination du grand public sont effectuées touchant ainsi 39 personnes. Le jeune public est également sensibilisé via cette opération par 4 animations réalisées dans l'école publique de la commune. Par ce biais, 40 enfants ont été sensibilisés.

L'action autour du projet a été menée à la fois par la municipalité mais aussi par SNE. Des affiches et des articles de presse présentent les animations réalisées.

Enfin, durant toute la durée du projet, le comité de pilotage s'est réuni en amont du lancement pour fixer les orientations prioritaires, pour suivre l'avancement et pour évaluer le projet. Des perspectives d'actions en faveur de la biodiversité sont également dressées et devront être mises en place dans les années à venir.

Chantier d'arrachage du Myriophylle du Brésil, plante exotique envahissante sur la zone humide (SNE)



Accompagnement vers la prise en compte de la biodiversité sur la commune de Vouzon

Suite au conventionnement « Refuge Chauves-souris », la commune de Vouzon souhaite que SNE l'accompagne dans la prise en compte de la biodiversité sur l'étang communal. La municipalité souhaite : améliorer les connaissances sur la biodiversité du site, protéger et gérer la biodiversité du site, et sensibiliser les usagers du site à la préservation de la nature et à la gestion mise en place. Ainsi en 2023, SNE a mis en place plusieurs actions :

- Inventaire des insectes présents sur le site,
- Végétalisation du site via la mise en place d'une jachère fleurie, d'arbres et arbustes de la marque végétal local,
- Recommandation pour la gestion des espèces exotiques envahissantes telle que la vigne d'Amérique,
- Recommandation pour la mise en place d'une gestion différenciée,

Le projet se poursuit en 2024 avec de la sensibilisation des jeunes habitants de Vouzon aux insectes et l'installation d'un panneau d'accueil sur le site pour présenter les mesures réalisées en faveur de la biodiversité via ce partenariat.

INVENTAIRES FAUNISTIQUES SUR DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) se définit comme un secteur du territoire national sur lequel les experts scientifiques et naturalistes ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel (faune, flore et milieux).

En 2023, nous avons réactualisé trois sites ZNIEFF. Il s'agit des sites suivants : Les étangs de Meuné, de la Prée et des Gâts à Marcilly-en-Gault, de la Prairie de Saint-Loup et des prairies de la Vallée du Cher à Villefranche-sur-Cher. Les groupes suivants ont été recensés : oiseaux, mammifères (hors chauves-souris), amphibiens, reptiles, odonates, lépidoptères et orthoptères.



Pie-grièche écorcheur inventoriée sur la prairie de Saint-Loup (E. Sempé - SNE)

De plus, nous avons proposé deux nouveaux sites ZNIEFF pour leurs valeurs en termes d'odonates, sur les communes de Dhuizon et d'Orçay. Malheureusement les espèces encore présentes il y a une dizaine d'années, n'ont pas été retrouvées.

SUIVI DE LA CISTUDE D'EUROPE

La Cistude est la seule tortue présente en France qui est inféodée aux eaux douces. On la retrouve dans les étangs et les rivières où elle partage son temps entre bain de soleil et glanage de nourriture. En Sologne, la Cistude est peu commune. Un étang est connu depuis 1990 pour accueillir des Cistudes. Grâce à la sensibilisation du propriétaire de cet étang, la population est étudiée depuis

2011 avec le soutien de la DREAL et de la région Centre-Val de Loire. Depuis 2018, de nombreuses découvertes sont obtenues par Sologne Nature Environnement sur cette population. La taille de la population est évaluée. La station de ponte de celle-ci est découverte. Menacée, elle est protégée, dès 2020, par un filet électrifié qui repousse les prédateurs qui dévorent les œufs de Cistude, ce qui menace le devenir de la population.



Entre 2021 et 2023, une nouvelle étude améliore les connaissances sur les jeunes Cistudons, ou émergents.

Les résultats des suivis des deux années sont diamétralement opposés. La première année de suivi, 21 nids sont surveillés, tandis qu'en 2022 seulement 8 nids ont été recensés, en 2023, 6 nids sont recensés. Les trois années de suivi ont permis la caractérisation de 338 œufs. Le nombre moyen d'œufs par nid oscille entre 9 et 11. Au total, 255 ont éclos. En 2021, les Cistudons avaient quitté le nid entre le 1/03 et le 24/04. En 2022, les émergences ont eu lieu le 4 et le 9/04. En 2023, elles sont réalisées à partir du 12/03/2023, et se sont poursuivies jusqu'au 09/04/2023. Les conditions météorologiques influencent fortement les émergences. Lors des étés chauds et secs, le développement des embryons est favorable. A l'inverse, dès que le mois de juillet est frais et humide, les œufs ne se développent pas ou peu.



Les femelles de Cistudes continuent de venir pondre sur la station. Cependant, elles semblent également préférer les abords de la station, moins enfrichés.

La station nécessite donc également la gestion de sa végétation, celle-ci a tendance à s'enfricher compliquant la ponte des femelles. Pour autant, il est essentiel de maintenir des strates arbustives pour protéger les juvéniles de la prédation et de la dessiccation.

En 2023, deux animations à destination du jeune public ont également été réalisées. Leurs objectifs étaient de représenter la Cistude, d'étudier sa morphologie, son cycle de vie, et les menaces qui pèsent sur elle. Les animations se sont déroulées à la fois en salle mais aussi sur le site de la population de Cistude.

PROGRAMME D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DES CHIROPTÈRES EN SOLOGNE ET VALLÉE DU CHER

Cette année encore, la DREAL, le CD45 et le CD41 ont financé une étude pour améliorer nos connaissances sur la répartition des chauves-souris en Sologne. Ainsi en 2023, 6 communes ont été prospectées pour leurs bâtiments publics et 16 propriétaires privés ont été rencontrés. Au total, 59 pièces ont été prospectées parmi lesquelles 23 abritent des chauves-souris dont 10 colonies de reproduction et 13 mentions d'individus isolés. Six espèces étaient présentes ainsi que deux groupes d'espèces. Il s'agit du Petit Rhinolophe, du Grand Murin, du Murin à oreilles échancrées, de l'Oreillard gris, de la Pipistrelle commune,

de la Sérotine commune, des Pipistrelles et des Murins. Aujourd'hui il reste encore 2 communes à prospecter en Sologne.

Grâce aux prospections des gîtes d'estivage, 99 colonies sont recensées. En 2023, 37 ont pu être suivies. Le constat est très nuancé en fonction des espèces. Pour les Grands Murins, l'hypothèse de mouvement de micro-population se confirme. Pour les plus grosses colonies, les chiffres sont à la hausse. Les colonies d'Oreillards se maintiennent. Les actions mises en oeuvre en faveur des Petits Rhinolophes sont favorables et démontrent une

capacité d'adaptation de l'espèce importante puisque les colonies se maintiennent et sont renforcées par les micro-populations annexes. Concernant les Pipistrelles, Chambord devient désormais le domaine qui accueille les plus importantes populations de l'espèces autant en été qu'en hiver.

Depuis 2011, 39 communes ont été également recensées via un inventaire acoustique. En 2023, 6 espèces ont été recensées via inventaire acoustique à Jouy-le-Potier, dont 3 patrimoniales. Sept espèces ont été recensées à Sennely dont 4 patrimoniales.

En 2023, les toutes premières prospections ciblées sur les colonies de Noctules ont été réalisées. Elles ont permis de recenser 26 alignements constitués de 992 arbres au total. L'essentiel sont des Platanes. Parmi ces arbres, 13 sont des arbres-gîtes qui accueillent des chauves-souris. Au sein de ces arbres, 5 sont occupés par des Noctules communes, les

autres sont colonisés par les Sérotines communes, des Pipistrelles communes et des Murins de Daubenton.

L'une des actions de gestion et de protection est le conventionnement « Refuge Chauves-souris ». Ce dernier se développe progressivement en Sologne. Depuis le début de son engagement dans cette démarche il y a 4 ans, SNE a déjà conventionné 9 refuges. L'association continue également d'accompagner tous les propriétaires dans la cohabitation avec les chauves-souris.



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LE LÉZARD DES SOUCHES (LACERTA AGILIS) EN SOLOGNE

Espèce à large répartition mondiale, le Lézard des souches est en déclin dans la partie occidentale de sa distribution européenne. Bien que protégé en France, l'espèce est considérée comme quasi menacée sur le territoire national. En région Centre-Val de Loire, ce lézard est considéré comme vulnérable depuis 2013. Ainsi, il existe un Plan Régional d'Action en faveur du Lézard des souches (PRA LDS). Le document a pour objectif de réaliser un état des lieux des connaissances régionales sur l'espèce et de proposer des actions précises pour une meilleure prise en compte de l'espèce dans

les actions de conservation. Ainsi en 2023, SNE met en place un nouveau programme d'action en faveur de cette espèce. Les habitats naturels de la Sologne sont très favorables à la présence du Lézard des souches. Il occupe les landes, forêts de résineux et forêts caducifoliées.

Pourtant, seulement 7 données de l'espèce sont renseignées sur la base de données naturalistes de L'association Obs'Sologne. Elles sont toutes antérieures à 1999. L'objectif du programme est donc d'affiner les connaissances sur la répartition de l'espèce et son écologie. Au total, 9 sites Solognots ont été prospectés à travers différents habitats propices. Sur ces 9 sites appartenant à 5 communes, plus de 20 km linéaires dont la majorité longeant des landes sèches, forêts de résineux et forêts mixtes, ont été parcourus. Cependant aucun individu n'a été observé.

Ce programme a cependant permis de souligner la diversité notable d'autres reptiles présents sur ces territoires avec un total de 6 espèces identifiées avec une majorité de présence de Lézards vert et Lézard des murailles.

L'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de confirmer l'absence de l'espèce. De plus, une donnée de Lézard des souches a été recueillie sur la commune de Veilleins lors de l'étude d'impact d'un projet photovoltaïque. Le renouvellement de l'étude en 2024 est essentiel. La participation des habitants de la Sologne grâce aux réseaux et la communication via SNE sera également un atout phare de cette étude.

UN TOIT POUR LA BIODIVERSITÉ

SNE accompagne les porteurs de projets publics ou privés dans la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité.

Dans le cadre d'une démarche régionale, impliquant les associations membres du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire, et en collaboration avec l'Union Sociale pour l'Habitat Centre-Val de Loire, SNE déploie une proposition de conseil à destination de l'ensemble des bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage de projets de restauration, de rénovation ou de démolition de bâtiments. C'est le programme «Un Toit pour la Biodiversité».



En effet, certaines espèces d'oiseaux et de chauve-souris utilisent les bâtiments pour leur habitat ou leur reproduction. C'est notamment le cas de l'Hirondelle des fenêtres, du Martinet noir, du Moineau domestique, ou encore des chauves-souris dont la Pipistrelle commune et la Noctule commune. Étroitement liées aux bâtiments, ces espèces sont de plus en plus fragilisées.

Il faut rappeler que ces trois espèces d'oiseaux sont protégées par la loi. Les chauves-souris sont quant à elles toutes protégées par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

Les bailleurs sociaux ont la charge de bâtiments collectifs favorables à l'installation de ces espèces. En cas de travaux de restauration ou rénovation de l'extérieur, ou en cas de démolition, si un dérangement des populations d'espèces protégées ou des modifications de leur habitat doit survenir, des démarches auprès des services de l'État et des mesures compensatoires seront à prévoir.

En tant qu'associations de protection de l'environnement, SNE apporte ses conseils ainsi qu'un soutien technique, que les travaux soient prévus à court, moyen ou long terme. Ainsi, SNE propose :

- de réaliser un diagnostic biodiversité,
- d'effectuer pour le bailleur les demandes de dérogation auprès de l'Etat en cas de besoin de destruction des habitats et/ou dérangement des espèces,
- de guider le bailleur dans la mise en place des mesures compensatoires et leur suivi,
- d'intervenir en cas de conflits d'usage entre les espèces et les résidents en mettant en place des aménagements qui réduisent les désagréments et salissures ainsi que des actions de sensibilisation.

En 2023, SNE a consacré du temps à mobiliser, informer et rencontrer les bailleurs sociaux de Sologne. L'objectif étant d'anticiper les chantiers à venir. Ainsi en 2024, SNE accompagnera Terre de Loire Habitat dans la prise en compte de la biodiversité lors de la rénovation énergétique de 5 bâtiments.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE EN SOLOGNE ET MISE EN PLACE D'UNE GESTION CONSERVATOIRE SUR LE COSSON

Riche de l'expérience acquise sur le Beuvron, Sologne Nature Environnement renouvelle cette étude en la déclinant sur le Cosson, toujours soutenue par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental de Loir-et-Cher (CD41). Les objectifs sont les mêmes : améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur le Cosson, identifier les menaces anthropiques telles que la dangerosité de certains ponts vis-à-vis de la mortalité routière, et

Encorbellement à Candé-sur-Beuvron



maintenir ou restaurer les corridors de déplacement de la Loutre. En 2021, nous avons ainsi mis en réseau différents acteurs tels que l'OFB, le SEBB et le Château de Chambord. Avec eux de nombreuses prospections ont été menées sur le Cosson. Elles confirment de nouveau la présence de la Loutre à la confluence avec le Beuvron, mais aucun indice n'est retrouvé sur le reste du cours d'eau.

La dangerosité de 16 ponts départementaux enjambant ce cours d'eau a donc été évaluée. Seulement 12,5% des ouvrages sur le Cosson présentent un risque fort à très fort pour l'espèce.

En octobre 2022, un encorbellement est installé sous le pont du Cosson à Candé-sur-Beuvron. Il est en bois de châtaignier et acier inoxydable, et a été installé le 25/10/2022 par l'entreprise ATS. Le premier jour des travaux, une épreinte de Loutre a été découverte ! Une première sous ce pont. Les travaux ont duré deux jours. Un piège photographique a été

installé. Il est relevé tous les mois pour suivre l'efficacité de l'aménagement et ceux durant une période d'un an. A ce jour, aucune Loutre, mais un individu est bien passé (dans l'eau peut-être), puisqu'une Loutre a été photographiée à Saint-Gervais-la-Forêt en décembre. Le suivi se poursuit jusqu'à l'automne 2023. Patience est donc le maître mot pour l'observation de cet animal emblématique de nos rivières. Au total, sur l'ensemble du suivi, 148 contacts, répartis sur 9 espèces, ont été identifiés sur l'encorbellement.

La présence d'espèce de moyenne taille telle que la Martre des Pins, ou d'espèce de cohérence nationale TVB pour le SRCE telle que le Chat forestier prouve que l'encorbellement est dimensionné pour le passage d'une Loutre et essentiel dans le rétablissement de la continuité écologique.

Le projet a permis de conforter la dynamique déjà initiée avec celui sur le Beuvron. Le partenariat technique entre le SEBB, l'OFB et SNE s'est renforcé, initiant un nouveau projet sur la Loutre prévu pour 2024.

OPÉRATION HAVRE DE PAIX POUR LA LOUTRE EN SOLOGNE

La préservation de la Loutre passe aussi par la préservation de ses sites de repos. Ainsi, en 2021, Sologne Nature Environnement a lancé un nouveau projet, soutenu cette fois encore par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental de Loir-et-Cher (CD41).

Les objectifs de ce nouveau projet sont les suivants : Améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur le bassin du Cher, impliquer les collectivités territoriales dans la prise en compte de l'espèce via les politiques publiques liées à l'aménagement et à la gestion des zones humides, et améliorer le potentiel d'accueil des habitats de la Loutre sur le Cher.

La commune impliquée dans ce projet est celle de Villefranche-sur-Cher. Après une rencontre avec la municipalité, celle-ci s'est engagée dans un conventionnement Havre de Paix sur le site de la Plage. Ce conventionnement, cosigné par la commune, Sologne Nature Environnement et la SFPEM (Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères), permet d'offrir à la Loutre des espaces de tranquillité, propices au repos et parfois même à la reproduction. La convention liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure.

En parallèle, la fréquentation de la Loutre sur la Plage est étudiée à l'aide de prospections mensuelles sur 1 an. Des pièges photographiques ont également été installés pour suivre la zone. Aucune Loutre n'a été photographiée mais une

Etudiants de BTS GPN en train de fabriquer une catiche



épreinte a été découverte le 14/04/2022. La Loutre utilise donc bien le site et le marque. De plus, elle est vraiment installée à proximité du site, car de nombreux autres marquages sont recensés fréquemment autour de la Plage.

Le site a aussi été aménagé en 2022 en faveur de l'accueil de l'espèce. Pour cela, une catiche a été construite par les bénévoles, administrateurs et salariés de l'association. Il s'agit de la première catiche artificielle construite en Sologne et une des rares présentes en région Centre-Val de Loire. Fort de cette première expérience, un second chantier a été initié à proximité de la plage pour construire d'autres catiches

pouvant accueillir l'espèce pour son repos ou sa reproduction. Cette fois-ci une classe BTS Gestion et Protection de la Nature de Vendôme est venue 2 jours en Sologne. Cette classe a bénéficié d'une formation théorique par l'association. L'objectif de celle-ci était de faire connaître l'espèce, faire connaître les techniques d'inventaires des mammifères et les mesures de protection à mettre en œuvre. Puis, les élèves ont été formés à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre et des autres mammifères sur la plage et ses alentours. Enfin, ils ont activement participé à la protection de l'animal puisqu'ils ont construit 3 catiches supplémentaires. Depuis, les catiches et le site de la Plage, sont suivis mensuellement afin d'évaluer leur fréquentation et leur évolution. Une ancienne frayère localisée sur le site au sein d'un bras mort est également restaurée partiellement en commençant par être nettoyée de la Jussie, espèce exotique envahissante, colonisant les milieux humides et entraînant leur atterrissement. Les déchets récoltés ont été compostés par la commune de Villefranche-sur-Cher et sont réutilisés comme engrais naturel.

En 2023, le suivi de la fréquentation du Havre et de ses abords a été renouvelé. Ce suivi représente un indicateur de fréquentation de l'espèce après la mise en place des mesures de protection en sa faveur. Ce suivi a permis de détecter 7 indices de présence après le début des premières actions. Depuis quelques mois, la fréquence de marquage s'intensifie et devient hebdomadaire. Cela induit une territorialité élevée. A minima, un individu est installé sur la zone. Celui-ci la marque désormais régulièrement pour réaliser un bornage territorial. La nécessité d'un bornage territorial peut-être dû à la présence d'autres congénères sur la zone, à proximité, où à la présence de jeunes.

Ce projet a donc bien permis de mieux connaître la répartition de l'espèce et d'accompagner son retour sur le Cher grâce à la préservation de ces milieux, la mise en place de mesures de restauration et sensibilisation en faveur de l'espèce.

CONTRAT DE SUIVIS DES 4 ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) DU LOIR-ET-CHER SOUS CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LES COMMUNES

Il s'agit de quatre sites ENS : l'Étang des Lévrays à Nouan-le-Fuzelier, la Grande Prairie à Pierrefitte-sur-Sauldre, le Terrain du Chêne à Pruniers-en-Sologne et du site de Baltan à Villeherviers.

Comme l'année précédente, SNE réalise pour ces sites, en plus d'une veille concernant d'éventuels changements, l'animation d'un comité de suivi et l'organisation d'animations à destination du grand public et des scolaires (pour deux des sites). La coordination, la communication et la synthèse des actions menées et les bilans annuels par site sont également réalisés.

Dans ce cadre SNE réalise les actions suivantes :

- Réunion annuelle du Comité de Suivi pour chaque site,
- Suivi de l'état des sites et veille des aménagements,
- Organisation d'animations à destination du grand public (une animation par site, soit 4 découvertes par an),



Affiche d'une animation grand public pour découvrir l'ENS du Chêne à Pruniers en Sologne.

- Réalisation de programmes éducatifs avec les scolaires des communes propriétaires des sites ou environnantes (deux communes chaque année scolaire),
 - Coordination, Communication et Bilan des quatre sites ENS,
- Un projet de retour de landes à Bruyères a été mené sur l'ENS du Chêne. Cette action de gestion a été accompagnée d'un programme de sensibilisation pour les habitants et les scolaires de la commune. Les élèves ont ainsi découvert ce milieu si particulier au cours de 3 séances. Affiche d'une animation grand public pour découvrir l'ENS du Chêne à Pruniers en Sologne.

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU COLLÈGE LES PRESSIGNY À SELLES-SUR-CHER

Bénévoles en train de surveiller la façade du collège lors de la sortie de gîte

Conscient de l'importance des chiroptères, le Conseil Départemental de Loir-et-Cher (CD41) a rédigé un premier plan départemental en faveur des chauves-souris en 2019.

Bien que favorable à l'adaptation aux changements climatiques, certaines opérations de rénovation énergétique ont un impact négatif sur la faune abritée dans les bâtiments. Les abris sont détruits et les interstices colonisés par la faune sont recouverts par des isolants qui les obstruent, prenant ainsi au piège les individus. Afin de sortir de cette situation,



le CD41, gestionnaire des collèges, anticipe très en amont les travaux, en incluant un diagnostic écologique portant sur les chiroptères. A ce titre, le CD41 a missionné SNE dans le cadre de la rénovation énergétique du Collège les Pressigny à Selles-sur-Cher. Cette étude vise à protéger l'existant et à rendre le site rénové plus accueillant qu'à l'origine pour la biodiversité. Les objectifs du projet sont les suivants :

- Identifier les chiroptères occupant le bâti (nombre et espèces),
- Repérer les gîtes de ces animaux,
- Proposer des mesures d'accompagnement des travaux en cas de présence avérée.

Les inventaires ont permis le recensement de nombreux indices de présence de chauves-souris. Du guano frais est retrouvé sur les façades des bureaux et du foyer socio-éducatif. Deux espèces de chauves-souris ont été recensées quittant les bâtiments. Il s'agit de Pipistrelles communes et d'Oreillards gris. La majeure partie des individus sont isolés. Cependant une colonie de reproduction est également présente. Elle est constituée à minima de 46 Pipistrelles communes recensées au niveau du foyer socio-éducatif. L'Oreillard gris est un individu isolé gîtant au même endroit. SNE propose donc au CD41 plusieurs mesures d'évitement, de réduction et de compensation pour réaliser les travaux tout en limitant l'impact de ces derniers sur les chauves-souris du collège.

INVENTAIRE DES CHIROPTÈRES SUR L'ENS DE L'ÉTANG DE MALZONÉ

Arbre gîte pour les
chauves-souris



Conscient de l'importance des chiroptères, le CD41 a rédigé un premier plan départemental en faveur des chauves-souris en 2019. Ce document prend le relais des dynamiques nationales et régionales. Il s'inspire de ceux-ci, tout en restant différent et complémentaire puisque ciblant le Loir-et-Cher. De plus, le Loir-et-Cher compte 28 Espaces Naturels Sensibles (ENS) labellisés par le Conseil Départemental. Le site ENS de l'étang de Malzoné représente une surface de 77 hectares.

Un plan de gestion est en cours de rédaction par le CD41 en 2023. Il définit les objectifs et préconise les actions de gestion à mettre en œuvre. Dans le cadre de sa rédaction, un inventaire des chiroptères du site est réalisé en 2023. Par ses compétences, SNE est missionné par le CD41 pour mener l'inventaire sur l'ENS. L'objectif est à la fois de connaître les espèces présentes mais aussi les indices d'activités du site et de les comparer au référentiel national et de conclure sur l'importance du site pour les chiroptères.

La première phase de cette action est d'identifier les arbres favorables aux chiroptères. Ainsi, plus de 70 arbres, de 4 essences différentes, ont été identifiés comme pouvant être des gîtes pour les chauves-souris. Ils présentent des décollements d'écorces, des loges de pics ou des fentes.

La seconde phase de cette action est l'inventaire acoustique des chiroptères. Elle permet de conclure que 10 espèces sont présentes sur le site dont 5 patrimoniales. On recense également 3 espèces prioritaires d'après le Plan National

d'Actions et 4 espèces déterminantes ZNIEFF. Grâce à cette action, la répartition de l'Oreillard roux, du Murin de Natterer, de la Barbastelle et du Murin à oreilles échancrées, espèces très rares en Sologne et Vallée du Cher est affinée. L'ENS de l'étang de Malzoné accueille donc 28 % des espèces françaises et 48 % des espèces de Sologne et Vallée du Cher.

La majeure partie des espèces patrimoniales recensées sont inféodées aux milieux forestiers et humides. Certaines espèces, comme l'Oreillard roux ou le Murin à moustaches, sont très fidèles à l'ENS. Pour ces espèces, la conservation des boisements est donc importante.

Plusieurs mesures de gestion sont préconisées par l'association. De manière générale, il s'agit de créer des îlots de vieillissement, délimités à partir de l'inventaire des arbres qui a été réalisé, et des caractéristiques du site. Ces îlots, selon leur localisation, doivent permettre aux arbres de vieillir et d'offrir de plus en plus de gîtes aux chauves-souris. La gestion du sous-étage est adaptée à leur état actuel et aux espèces recensées. Elle doit offrir des zones de chasse différentes et adaptées à différentes espèces. En dehors de ces zones, la conservation de vieux arbres à proximité de l'étang sur l'ensemble de l'ENS est essentielle.

SUIVI DE LA NIDIFICATION DES OISEAUX PATRIMONIAUX ET DES CHIROPTÈRES SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DU PUIITS

Le suivi des oiseaux patrimoniaux nicheurs inféodés aux roselières est réalisé comme prévu dans le plan de gestion du site. Il s'agit en priorité de trois espèces d'oiseaux pour lesquels l'Étang du Puits est un des derniers refuges de la Sologne : le Blongios nain, la Rousserolle turdoïde et le Héron pourpré.

En plus de l'inventaire de l'avifaune, le plus complet possible, le succès de reproduction et l'évolution du milieu de vie des oiseaux fait partie du suivi. En 2023 nous avons également suivi l'hivernage du Butor étoilé sur l'étang.

Les résultats pour 2023 sont : pour le Blongios nain ont été notés 9 mâles et 5 femelles, suivi par l'observation de 3 jeunes volants ; pour la Rousserolle turdoïde 6 mâles chanteurs confirment la reproduction probable ; et pour le Héron pourpré 4 couples nicheurs sont présents comme l'année précédente. Le couple de Busard des roseaux, observé en 2022, n'était pas présent cette année. La reproduction de ces espèces dans les roselières de l'étang est particulièrement remarquable en 2023, tant au niveau de la Sologne qu'au niveau régional, ce qui est un signe de la bonne santé écologique de ce milieu.

En 2023 nous avons également suivi l'hivernage du Butor étoilé sur l'étang. L'hivernage du Butor étoilé a montré la présence de 3 à 4 individus, avec un pic de fréquentation de 6 individus pendant une vague de froid en décembre. Des Grues cendrées sont présentes en hivernage à la queue de l'étang, avec 24 à 40 individus.

Butor étoilé à l'Étang du Puits (A. Roubalay)

Le plan de gestion recommande des inventaires acoustiques quantifiant l'activité chiroptérologique du site. La fiche de gestion associée est INV2. A ce titre, le Conseil Départemental du Loiret (CD45), a subventionné SNE pour réaliser cette action. Cette action permet de conclure que 6 espèces sont présentes sur le site dont 2 patrimoniales. Elles sont menacées en Région Centre-Val de



Loire où les données à leur sujet sont rares. On recense également 3 espèces prioritaires d'après le Plan National d'Actions et 2 espèces déterminantes ZNIEFF. L'ENS de l'étang du Puits accueille donc 16 % des espèces françaises et 29 % des espèces de Sologne et Vallée du Cher. La Pipistrelle commune, le Murin de Daubenton et la Noctule communes sont les trois espèces les plus présentes, et les plus actives, sur le site. Toutes les espèces patrimoniales recensées sont inféodées aux milieux forestiers et humides. La présence de certaines espèces est nettement liée au site comme c'est le cas pour le Murin de Daubenton. L'identification des gîtes de ces espèces est donc primordiale. La gestion des boisements de l'étang du Puits avec la prise en compte des chiroptères est également essentielle à leur préservation. Les périodes d'intervention doivent être réfléchies, les diagnostics en amont des chantiers doivent être systématiques, et le suivi de ces derniers également. De manière générale, pour préserver la diversité chiroptérologique du site, il est important de préserver la mosaïque d'habitats humides, secs et forestiers.

En 2023, action d'inventaires ont été accompagnés d'actions de sensibilisation.

Les élèves de l'école d'Aubigny sur Nère ont bénéficié de 4 interventions pour découvrir la faune et la flore de l'ENS de l'étang du Puits. Les animations nature, en lien avec les inventaires, avaient donc pour thème les arbres et arbustes du site, les oiseaux de l'étang et le rôle de l'ENS.

SUIVI ÉCOLOGIQUE ET INDICATEUR DE QUALITÉ ÉCOLOGIQUE (IQE) DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) DE VILLEHERVIERS

Un partenariat entre Sologne Nature Environnement et SUEZ Environnement existe depuis 2011. Ce partenariat avait pour objet une meilleure prise en compte de la biodiversité sur le site de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Villeherviers. Le



renouvellement de l'IQE, prévu tous les 5 ans, était réalisé en 2023. L'évaluation de l'évolution sur les 5 dernières années était négative. Cela est due à l'artificialisation et la fermeture de certains habitats patrimoniaux, ce qui a entraîné la perte d'une partie de la flore et de la faune patrimoniale.

Panneau décrivant une prairie permanent riche en biodiversité du centre d'enfouissement

AUTOROUTES ET BIODIVERSITÉ

VINCI Autoroutes – Réseau Cofiroute continue de mettre en place des mesures en faveur de la biodiversité en renouvelant année après année son partenariat avec SNE.

2023 a été une année riche d'actions :

- Analyse, diagnostic et proposition d'aménagement de la fonctionnalité de 11 passages faunes existants sur l'A85 et l'A71 sur le District de la Sologne,
- Rétablissement des continuités écologiques de l'A71 - Synthèse des suivis de 7 ouvrages,
- Suivi post-chantier n+3 de l'élargissement des viaducs du Cher sur l'A85 à Mareuil-sur-Cher et Thésée,
- Suivi post-chantier n+3 de l'élargissement du viaduc de la Sauldre sur l'A85 à Pruniers-en-Sologne,
- Accompagnement dans l'actualisation de 3 fiches de gestion liées à l'élargissement de l'A71 à Vierzon.

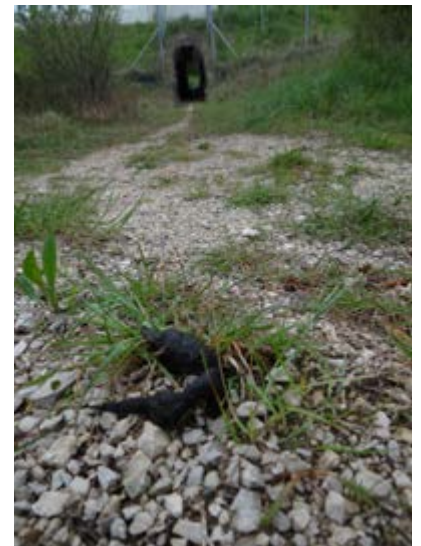
Il est difficile de présenter l'ensemble des résultats de toutes ces études. Concernant la synthèse de suivis des 7 ouvrages réalisées par SNE entre 2018 et 2022, quelques chiffres phares sont importants. Au total, lors du suivi des 3 ouvrages hydrauliques durant une durée 43 mois, 277 contacts d'animaux utilisant les aménagements pour traverser l'autoroute ont été récoltés. Les contacts se répartissent entre 15 espèces différentes, dont plusieurs patrimoniales ou remarquables de la trame verte et bleue de la Sologne. Les principales sous-trames bénéficiant du rétablissement de la continuité écologique via l'aménagement de ces ouvrages sont les trames vertes : autres boisements et

milieux ouverts sec à mésophiles. Les espèces emblématiques de ses trames et retrouvées presque systématiquement sont le Chat forestier et le Léopard à deux raies. Le Chat forestier est une espèce protégée et considérée comme vulnérable d'après la liste rouge régionale.

Au total, lors du suivi des 3 écoducs durant une durée 14 mois, 137 contacts d'animaux utilisant les aménagements pour traverser l'autoroute ont été récoltés. Les contacts se répartissent entre 6 espèces différentes. Une espèce remarquable de la trame verte et bleue est présente. Il s'agit de la Martre des pins, espèce sensible à la fragmentation, avec un enjeu de préservation (liste SRCE). Ici aussi la sous-trame bénéficiant du rétablissement de la continuité écologique via l'aménagement de ces ouvrages est la sous-trame verte autres boisements.

Concernant le passage supérieur aménagé, il est suivi avant chantier n-1, et après son aménagement n+1 et n+4. Avant son aménagement, 8 espèces de chauves-souris sont recensées

Une crotte de Renard devant un passage à faune



autour de l'ouvrage, aucune n'a été observée l'utilisant pour traverser l'autoroute. Après son aménagement, dès la première année de suivi, 13 espèces sont recensées. De plus, 92 traversées sont recensées par 3 espèces de haut-vol. Enfin, 4 ans après la fin des travaux, 17 espèces sont recensées autour de l'ouvrage. De plus, 135 traversées sont comptabilisées et réalisées par 7 espèces de chauves-souris différentes dont plusieurs utilisant le bas vol et soumises fortement au risque de collision avec les utilisateurs de l'autoroute.

L'évaluation des 11 passages à faune du district Sologne permet de produire des recommandations pour améliorer le potentiel d'utilisation de ces ouvrages pour la faune sauvage.

ABC AGGLOPOLYS

Agglopolys est la communauté d'agglomération de Blois. Elle compte 43 communes. Au sein de la communauté d'agglomération, espaces ruraux et urbains se côtoient, domaines agricoles et forestiers se mêlent harmonieusement aux paysages culturels de la vallée de la Loire. Agglopolys est reconnu « Territoire Engagé pour la Nature » 2022-2024 (TEN), et dans ce cadre doit développer une stratégie d'inventaire à l'échelle intercommunale. Pour réaliser ces inventaires, Agglopolys a choisi de s'entourer d'acteurs locaux, tels que le CDPNE, SNE et d'autres associations, déjà très impliqués dans

SNCF

Bord de voie à la Ferté-Saint-Aubin

SNCF Réseau souhaite modifier l'entretien des bords de voies ferrées pour ne plus avoir une strate arborée en bordure (problématiques de sécurité) et avoir à la place une strate herbacée. Pour mesurer l'impact de cette gestion sur la biodiversité, la SNCF est accompagnée par le réseau FNE Centre-Val de Loire pour les suivis floristiques et entomologiques. Interviennent LNE, Cercope, SNE et depuis 2021 ELN (28). Le suivi a été réalisé de 2018 à 2021 puis en 2023.

En 2023, sur le site de Lamotte-Beuvron, que SNE suit 79 espèces sont identifiées en 5 ans, dont 10 revues chaque année. Il n'y a aucune espèce rare ou menacée régionalement, mais 3 plantes exotiques envahissantes sont présentes avec un développement fort du Robinier. Pour le site de la Ferté-Saint-Aubin, 110 espèces sont identifiées en 5 ans, 18 sont revues

chaque année. Il y a une espèce rare régionalement ainsi que 3 plantes exotiques envahissantes. Le suivi s'arrête après cette année d'étude. Les mesures de gestion entreprises sont positives, elles permettent d'entretenir les abords des voies sans produits chimiques, en garantissant la sécurité des usagers du train et en préservant la biodiversité. Des améliorations sont possibles pour limiter la propagation des espèces floristiques exotiques envahissantes.

Les 11 ouvrages prospectés sont fonctionnels. Certains d'entre eux ont besoin d'être améliorés. Cependant, les améliorations à faire sont davantage à l'échelle des différentes trames. La trame bleue peut être améliorée par l'entretien des fossés aux sorties des ouvrages et par la création de mares. La trame verte quant à elle, peut être renforcée par la plantation de haie, de bandes enherbées et par l'installation d'un tas de bois à proximité des ouvrages. Enfin, certaines clôtures présentent des trous à réparer. Cette étude a permis de cibler des actions de restauration à mettre en œuvre, comme la rénovation d'un batrachoduc ou la restauration d'une mare. Ces actions seront réalisées en partenariat avec SNE en 2024 et les années suivantes.

la connaissance naturaliste et dans l'animation.

Les objectifs du projet d'Atlas de Biodiversité Communale à l'échelle de l'intercommunalité sont multiples. Il s'agit notamment de compléter les connaissances existantes sur les habitats naturels et espèces présentes et d'identifier les enjeux écologiques. A ce titre, SNE a réalisé l'inventaire des amphibiens, des odonates, des chiroptères et d'autres espèces d'insectes sur 7 mailles de 5km/5km. Les mailles étaient localisées sur les communes de Cour-Cheverny, Cheverny, Chitenay, Cormeray.



SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT
RÉALISE CHAQUE ANNÉE DES
CENTAINES D'INTERVENTIONS AUPRÈS
DE TOUS LES TYPES DE PUBLICS POUR
LES SENSIBILISER, LES FORMER ET LES
ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT

L'ASSOCIATION EST AGRÉÉE " ASSOCIATION
ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE DE
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC " ET SIGNATAIRE
DES RÉFÉRENTIELS RÉGIONAUX DE QUALITÉ
DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN
RÉGION CENTRE JEUNE PUBLIC ET PUBLIC ADULTE



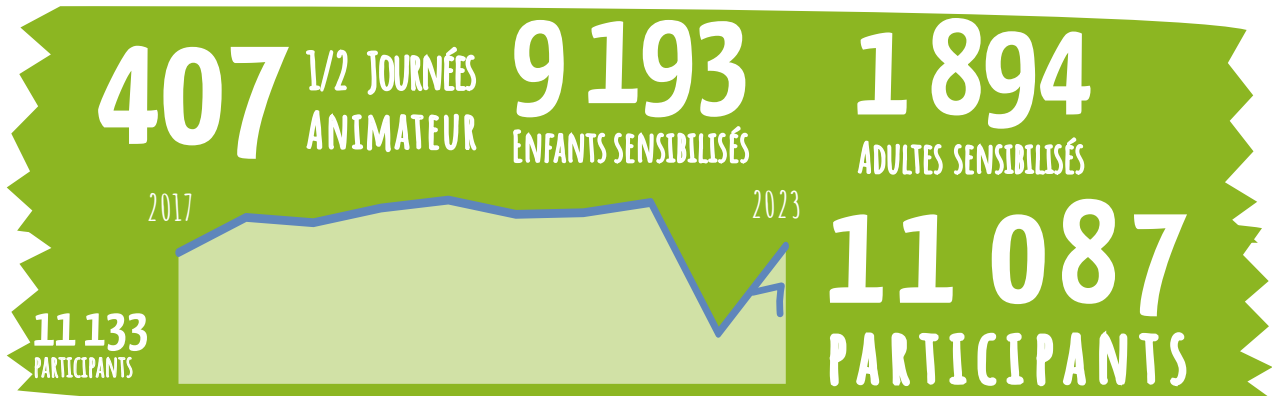
BILAN QUANTITATIF GLOBAL

L'année 2023 a été marquée par de très nombreuses découvertes de la nature et un retour à un niveau d'animation d'avant Covid. La qualité de nos interventions est toujours saluée et appréciée. La fréquentation de chaque découverte à destination du grand public est toujours en augmentation, sans doute liée à une meilleure communication.

Notre équipe a été renforcée par deux animatrices au cours de la saison printanière. Merci à Patricia, pour qui ce n'était pas un coup d'essai à SNE et à Lucie qui a prolongé

sa présence en remplacement de Kelly lors de son congé maternité de la fin d'année. Elles nous ont toutes deux apporté leur énergie et leurs grandes compétences. L'équipe (Kelly, Sarah, Lucie, Alexandre) a le plaisir d'accueillir depuis l'automne 2023, Laëtitia, en formation d'animatrice nature pour un an.

Merci à nos adhérents qui nous ont aidé et accompagné dans toutes ces découvertes de la nature, aux partenaires et au public que nous avons pu rencontrer tout au long de l'année.



PROGRAMME CHÉQUIERS NATURE CHER

Sologne Nature Environnement conduit un programme d'éducation à l'environnement auprès des établissements scolaires, intitulé « Chéquiers nature Cher ». Il permet la réalisation d'un véritable programme éducatif construit avec les enseignants selon leurs besoins, comprenant 3 volets distincts :

1. La définition du contenu pédagogique de ce programme, par un éducateur à l'environnement, en intégrant les objectifs propres à l'enseignant et en corrélation avec les programmes de l'Education Nationale.

2. La préparation et la réalisation pour chaque classe de 4 interventions d'une demi-journée (en salle et/ou en plein air) encadrées par Sologne Nature Environnement et conduites selon le programme défini lors de la phase de préparation.

3. La valorisation du projet par les enfants : préparation et la réalisation d'une exposition, espace de restitution des connaissances acquises par les élèves au cours du programme.

Ce programme est inspiré des "Chéquiers nature" que nous menons dans le département de Loir-et-Cher. Celui-ci est consacré exclusivement aux écoles de la Sologne du Cher et est issu d'un partenariat avec le Conseil Départemental du Cher.

BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

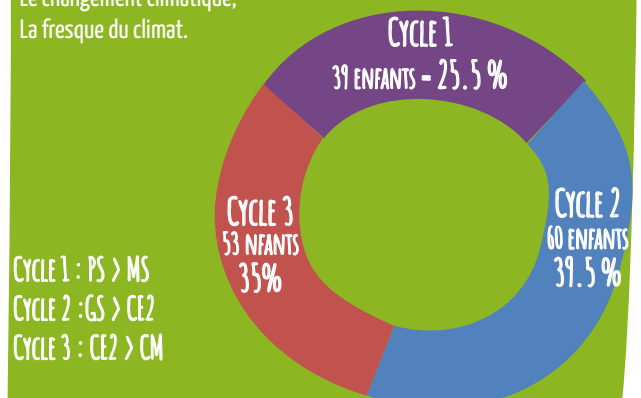
Pour l'année scolaire 2022-2023, ce sont près de 152 élèves répartis en 8 classes dans les différentes écoles de Sologne du Cher qui ont pu bénéficier du programme « Chéquiers Nature Cher » grâce aux financements du CD18.

LES THÈMES ABORDÉS :

Les fleurs,
Sur la piste des animaux,
Découverte des oiseaux
Les 5 sens,
Land'art,
Le changement climatique,
La fresque du climat.

ÉCOLES BÉNÉFICIAIRES :

Ecole de la Chapelle d'Angillon
Ecole de Méry-sur-Cher
École de Nancay



PROGRAMME CHÉQUIERS NATURE LOIR-ET-CHER

Les « Chéquiers Nature » ont pour but d'offrir aux écoles et collèges des communes de Sologne l'opportunité de découvrir les milieux naturels et l'environnement mais aussi les Espaces Naturels Sensibles de notre département. Ce projet permet à **aux écoles et/ou collèges de Sologne** de bénéficier d'interventions financées en partie par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher. Cette année encore, chaque établissement a bénéficié de **4 interventions**, dont 3 interventions financées par le Conseil Départemental et une restant à la charge de l'école. Au total, près de 250 élèves répartis sur 5 établissements différents ont pu bénéficier d'animations naturalistes. Les élèves sensibilisés représentent toutes les tranches d'âge : nous avons rencontré des classes de Petites Sections jusqu'à des collégiens de 3^{ème}.

BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

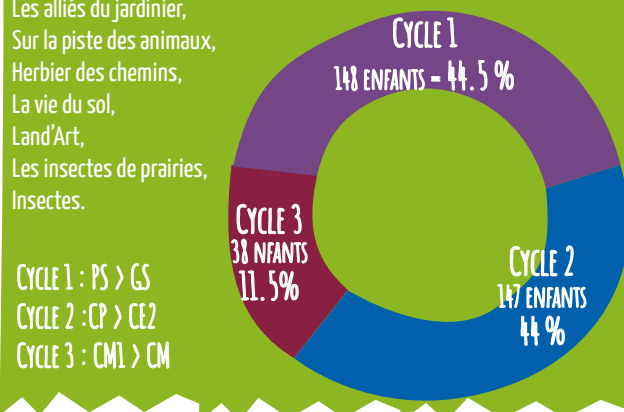
Pour l'année scolaire 2022-2023, ce sont près de 330 élèves répartis en 12 classes dans les différentes écoles de Sologne du Cher qui ont pu bénéficier du programme « Chéquiers Nature Loir-et-Cher » grâce aux financements du CD41.

LES THÈMES ABORDÉS :

Fabrication de papier recyclé,
Les 5 sens,
Les petites bêtes du jardin et de l'eau
L'arbre est vivant,
Les alliés du jardinier,
Sur la piste des animaux,
Herbier des chemins,
La vie du sol,
Land'Art,
Les insectes de prairies,
Insectes.

ÉCOLES BÉNÉFICIAIRES :

École de Saint-Julien-sur-Cher
École de Selles-Saint-Denis
École de Theillay
École de Monthou-sur-cher



PROGRAMME ÉDUCATIF 2022-2023

Cette année fut la 15^{ème} édition pour le programme éducatif de Romorantin-Lanthenay. L'objectif est de sensibiliser les enfants de Romorantin à la nature qui les entoure. Chaque année, 3 séances gratuites sont proposées aux écoles de Romorantin. Elles soumettent leur candidature en partageant leur projet. Cette année c'est 202 enfants sensibilisés à des thématiques naturalistes et environnementales.

Parmi les candidatures, quatre établissements sont retenus. Voici les écoles retenues pour l'année 2022-2023 :

- Ecole élémentaire Saint Marc,
- Ecole maternelle Les Favignolles,
- Ecole maternelle Les Tuileries,
- Ecole maternelle Petit Mail.

Focus projet Ecole maternelle Les Favignolles :

Les enseignants de l'école ont choisi de mettre en lien le programme éducatif avec un autre projet sur l'ensemble de l'école. En effet, toutes les classes de grande section ont participé aux « P'tites randos ». Organisées par l'USEP, l'un des objectifs est de faire découvrir le département aux élèves grâce à la marche à pied. L'école des Favignolles a choisi de mettre en

place une randonnée partant de l'école allant jusqu'à l'espace naturel sensible « Baltant », situé à Villeherviers. Une fois arrivés sur place, ils ont pu bénéficier d'une intervention sur la thématique de la forêt avec la reconnaissance des parties de l'arbre, la découverte des animaux de la forêt et la création d'un land art.

PROJET SUR LES DÉCHETS

En partenariat avec le Conseil Régional Centre Val-de-Loire, Sologne Nature Environnement mène des actions de sensibilisation sur la thématique des déchets.

Dans la continuité des actions que nous avons déjà menées avec la structure de l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) du Loir-et-Cher,



nous sommes intervenus cette année au sein de l'établissement pour les sensibiliser à cette thématique.

Le groupe de jeunes des 18-25 ans de l'APAJH avait un projet bien spécifique : étant très investis dans le ramassage de déchets au sein du Parc de Beauvais de Romorantin-Lanthenay, ils souhaitaient sensibiliser les

usagers du parc à la gestion des déchets. Nous avons donc mené ce projet avec les sept jeunes du groupe des 18-25 ans.

Pour alerter les usagers du parc de Beauvais à la gestion des déchets, les jeunes voulaient installer des panneaux de sensibilisation. Nous avons donc réalisé quatre animations :

Thème de l'intervention	Dates de l'animation
Ramassage de déchets dans le Parc de Beauvais	Jeudi 24 août 2023
Conception d'affiches de sensibilisation	Jeudi 7 septembre 2023
	Jeudi 14 septembre 2023
Installation du sentier pédagogique dans le Parc de Beauvais	Mardi 21 novembre 2023

Ils ont donc réalisé 5 panneaux de sensibilisation qu'ils ont ensuite installés dans le parc de Beauvais !



En complément de cette action, nous avons animé une "éco-rando" avec l'école Emile Martin à Romorantin-Lanthenay. Au cours d'un après-midi et sous forme d'une balade, nous avons réalisé des ateliers sur les déchets et leurs impacts dans la nature : durée de vie

dans la nature, pollution, lien avec les chaînes alimentaires, qualité du sol, etc. Les élèves ont souhaité réaliser un ramassage de déchets, celui-ci a permis d'enlever 3 kg de déchets de la nature, en bord de Sauldre.

DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE (CREEDD)

La CREEDD, convention régionale de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, rassemble les principaux acteurs régionaux et départementaux ayant une politique en faveur de l'éducation à l'environnement. En sont membres : l'éducation nationale (dont l'ex Jeunesse et sports), la Direction régionale de



Nom établissement	Classe	Thème	Ville
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE DE FEINGS	CP-CE1-CE2	L'EAU	FEINGS
ECOLE EMILE MORIN	CM1	L'EAU	LAMOTTE BEUVRON
ECOLE SAINTE-THERESE	CE2-CM1	LA BIODIVERSITE en forêt	LA FERTE SAINT AUBIN
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LOUIS BOICHOT	CE1-CE2	LA BIODIVERSITE / L'EAU	SALBRIS
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES TILLEULS ET DU CERCEAU	CM2	LA BIODIVERSITE / L'EAU	THEILLAY

Les arbres, école Sainte Thérèse, La Ferté Saint Aubin

l'environnement de l'aménagement et du logement Centre Val de Loire (DREAL), l'Agence de l'eau, la Région Centre Val de Loire, la direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt (DRAAF), les conseils départementaux du Cher, du Loir et Cher, du Loiret, de l'Indre et Loire, l'Agence Régionale de la biodiversité. Ensemble, ils œuvrent à des politiques cohérentes pour une éducation à l'environnement.

En 2020, des membres ont mis en commun leurs moyens pour créer un dispositif pédagogique, expérimental, à destination des élèves du CE2 à la 3ème, testé dans le Loir et Cher. Le dispositif comporte trois interventions auprès des élèves, il permet donc de travailler dans la durée et à l'échelle d'un projet. Ce dispositif a encore une fois été déployé sur l'ensemble de la région Centre pour l'année scolaire 2022-2023.

Dans ce projet, notre équipe d'éducatrices à l'environnement accompagne cinq écoles élémentaires. Au moins une de ces animations se déroule sur un espace naturel sensible.

PARC FLORAL D'ORLÉANS – LA SOURCE

Notre partenariat avec le Parc Floral d'Orléans - La Source s'est poursuivi en 2023. L'année 2022 a été riche en animations avec un nouveau thème : l'orientation en nature. Nous avons réalisé plus de 100 demi-journées de découverte nature, permettant d'accueillir près de 5.000 élèves.

PROGRAMME DE SENSIBILISATION "WATTY À L'ÉCOLE !"

A la demande du CDPNE, nous sommes intervenus sur le territoire de la communauté de communes du Val de Cher Controis afin de sensibiliser les élèves aux thématiques de l'énergie et de l'eau.

Ce programme, intitulé "Watty à l'école", propose trois animations par classe pour comprendre ce qu'est l'énergie, ce qu'est l'eau, comment nous les utilisons et comment nous pourrions les économiser.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, nous sommes intervenus dans trois écoles : l'école élémentaire de Sassay, l'école primaire

de Feings et l'école élémentaire de Châtillon-sur-Cher. Nous avons rencontré et sensibilisé 292 élèves.

Pour l'année scolaire 2023-2024, nous avons réalisé des interventions dans 5 écoles : l'école primaire d'Ouchamps, l'école primaire de Gy-en-Sologne, l'école élémentaire de Soings-en-Sologne, l'école maternelle de Selles-sur-Cher et l'école élémentaire de Thenay. Au total, nous avons sensibilisé 379 élèves aux thématiques de l'énergie et de l'eau.

ANIMATIONS SUR L'ÉTANG DE L'ÉTANG DU Puits – CERDON DU LOIRET

Dans le cadre de l'appel d'offres pour l'animation des espaces naturels sensibles du département du Loiret, nous proposons des découvertes depuis 2017.

Ces animations ont lieu sur le site de l'étang du Puits, côté Cerdon, classé « Parc départemental ». Chaque année, ce sont 5 animations qui sont mises en place pour découvrir les richesses naturelles du site par des approches variées.

En 2023, les animations proposées ont été :



PROGRAMME DE DÉCOUVERTES NATURE "SOLOGNE, NATUREZ-VOUS !"

Mis en œuvre avec le soutien du Conseil Régional Centre Val de Loire et du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, nous avons coordonné et animé notre programme de sensibilisation au patrimoine naturel de Sologne et à l'éco-citoyenneté, sous la forme de sorties de découverte et d'initiation à la nature et à l'environnement. Le grand public, et tout particulièrement les familles et nos adhérents, a pu bénéficier de cette action menée sur l'ensemble de la Sologne tout au long de l'année. En 2023, une vingtaine de demi-journées ont été proposées au grand public, sur les thématiques suivantes :



Sologne PLANTEZ VOTRE PAPIER ! Mercredi 22 février à Saint-Denis (41) De 22h à 23h. Une belle nuit de papier... 10h à 14h	MERVEILLES NATURE Mercredi 22 février à Saint-Denis (41) Le travail de photo animalière... 10h à 14h	APPLICATION NATURE Samedi 24 février à Saint-Denis (41) Découverte de la nature... 10h à 14h	FETE DE L'AUTOMNE ET DU CHAMPIGNON Samedi 14 et dimanche 15 octobre à Saint-Denis (41) Une fête pour tous... 10h à 14h	VANNER SUR NOS SENTIERS Samedi 24 octobre à Saint-Denis (41) Une fête pour tous... 10h à 14h
ATELIER PELOTE ! Mercredi 15 mars à Mazy-sur-Cher (41) Une pelote de laine... 10h à 14h	NUIT DE LA CHOUETTE ! Samedi 11 mars à Mazy-sur-Cher (41) Une nuit de chouette... 10h à 14h	LES MILLE ET UNE VERTUS DES PLANTES Samedi 10 juin à Sologne (41) Les mille et une vertus... 10h à 14h	CHEVREUIL ES-TU LA ? Samedi 29 juillet à La Ferté-Bernard (41) À la recherche du chevreuil... 10h à 14h	LE BRAME DU CERF ET DU CERVELLE Mercredi 27 septembre à Mazy-sur-Cher (41) Le brame du cerf... 10h à 14h
ECOBALADE DE SAINT-VIATRE ! Samedi 11 avril à Saint-Viatre (41) Une balade écologique... 10h à 14h	PRINTEMPS DE LA PHOTO ! Vendredi 12 mai à Sologne (41) Le printemps de la photo... 10h à 14h	CHAUVES-SOURIS OUVRE DE LA NUIT Samedi 26 août à Sologne (41) Les chauves-souris... 10h à 14h	OH ! UN COPRIN ? Samedi 14 octobre à Mazy-sur-Cher (41) Les coprins... 10h à 14h	À VOS COUTEAUX ! Samedi 23 septembre à Sologne (41) À vos couteaux... 10h à 14h
CHANGÉZ PAS DE CHÈNE ! Vendredi 9 novembre à Sologne (41) Le chêne... 10h à 14h				

Au total, ce sont près de 800 personnes qui ont participé aux découvertes.

LES ESTIVALES DE L'EAU

Le programme d'animations « Les Estivales de l'eau » a pour objectifs de promouvoir les zones humides de Sologne et de sensibiliser le grand public à la fragilité de ces milieux et à leur importance dans la qualité de l'eau et le fonctionnement hydrique des bassins versants.

Ce projet d'animations, réalisé grâce au soutien du Conseil Régional du Centre Val de Loire, du Conseil Départemental du Cher, du Conseil Départemental de Loir-et-Cher et du Conseil Départemental du Loiret, a regroupé une vingtaine d'animations pour mettre en valeur le patrimoine naturel des zones humides. A raison de 2 sorties par semaine, le programme des Estivales de l'Eau était composé d'animations nature de jour et en soirée, toujours accompagnées par un animateur nature spécialisé. Les sorties ont respecté la fragilité des milieux présents et ont occasionné un dérangement minimum pour les



LES ESTIVALES REVIENTENT ! Samedi 31 Juin à Mazy-sur-Cher (41) Les Estivales de l'eau 2023 commencent ! 10h à 14h 2€	MARDI SOIR AU BORD DE L'EAU Mardi 18 juillet à Mazy-sur-Cher (41) Après une chaude journée d'été... 20h à 22h 2€	ÇA BARBOTE SOUS NOS BOTTES ! Mercredi 9 Août à Sologne (41) Après une pluie de pluie... 14h30 à 16h30 2€
DESSEINE-MOI UN ARBRE... Samedi 1 juillet à Sologne (41) Au bord de la rivière... 9h30 à 12h 2€	EN ROUTE CÉLESTE ! Samedi 22 juillet à Mazy-sur-Cher (41) Les étoiles sur terre et dans les étoiles... 21h à 23h 2€	L'ŒIL AUX TRÉSORS Samedi 16 Août à Sologne (41) Les yeux aux trésors... 14h30 à 16h30 2€
MARDI SOIR AU BORD DE L'EAU Mardi 4 juillet à Auguston-sur-Boutonne (41) Après une chaude journée d'été... 20h à 22h 2€	MARDI SOIR AU BORD DE L'EAU Mardi 18 juillet à Mazy-sur-Cher (41) Après une chaude journée d'été... 20h à 22h 2€	OD'EAU NATES ! Mercredi 19 août à Mazy-sur-Cher (41) Les nattes... 14h30 à 16h30 2€
LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE... Samedi 9 août, Sologne (41) Cette année 2023 est pleine de rebondissements... 10h à 14h 2€	À PAS DE TORTUE... Vendredi 22 juillet à Sologne (41) Les pas de tortue... 18h30 GRATUIT	MARDI SOIR AU BORD DE L'EAU Samedi 23 Août à Sologne (41) Après une chaude journée d'été... 19h30 à 21h30 2€
MARDI SOIR AU BORD DE L'EAU Mercredi 11 juillet à Jussy-sur-Loire (41) Après une chaude journée d'été... 20h à 22h 2€	INVASION D'ESPÈCES EXTRA-EAU ROUBINES Samedi 1 août à Mazy-sur-Cher (41) L'invasion d'espèces... 14h30 à 16h30 2€	MARDI SOIR AU BORD DE L'EAU Samedi 19 août à Mazy-sur-Cher (41) Après une chaude journée d'été... 19h30 à 21h30 2€
FANTASTIQUE BOTANIQUE ! Mercredi 12 juillet à Mazy-sur-Cher (41) Fantastique botanique... 14h30 à 16h30 2€	MARDI SOIR AU BORD DE L'EAU Mardi 1 août à Sologne (41) Après une chaude journée d'été... 19h30 à 21h30 2€	LOUTRE ES-TU LÀ ? Samedi 2 septembre à Thillemont (41) Le loup... 14h30 à 16h30 2€

espèces présentes. En 2023, nous avons eu environ **200 participants** sur les sorties de ce programme, ce qui est un record depuis la création du programme des « Estivales de l'Eau » ! Encore cette année, nous pouvons affirmer que les Estivales de l'Eau est un programme de sortie nature ancré et reconnu. Il est identifié sur le territoire de la

Sologne par différents publics et représente un atout majeur pour le tourisme en Sologne. Il représente l'importance d'un « tourisme vert », d'un tourisme respectueux et valorisant l'environnement, surtout dans une telle région naturelle.

PROJET : MICRO-MAMMIFÈRES

Depuis plusieurs années, notre association travaille sur les micromammifères et mène des actions d'inventaires et de sensibilisation. En parallèle, Athena, la Maison de la Loire du Loir-et-Cher et nous, avons la volonté de nous retrouver autour d'un projet commun. C'est ainsi que ce projet est né. Les objectifs de ce projet sont multiples : sensibiliser la population aux petits mammifères, mieux connaître leur répartition sur le territoire, et mettre en œuvre une action de préservation d'une espèce protégée : le Muscardin.



Les associations se sont retrouvées pour créer le projet ensemble, définir les outils de communication, lancer une enquête sur les micromammifères et autres petits mammifères. Le projet a été mené en plusieurs étapes : communication sur le projet, création d'une mascotte, sensibiliser le grand public, création d'un kit noisette, récolte et étude de pelotes de réjection, récolte de noisettes, pour recenser en particulier le Muscardin, fabrication de nichoir à Muscardin et capture/relâché de micromammifères au sein d'espaces naturels sensibles de la Petite Loire et de Baltan. La collaboration entre structures permet de couvrir une partie du Loir-et-Cher.

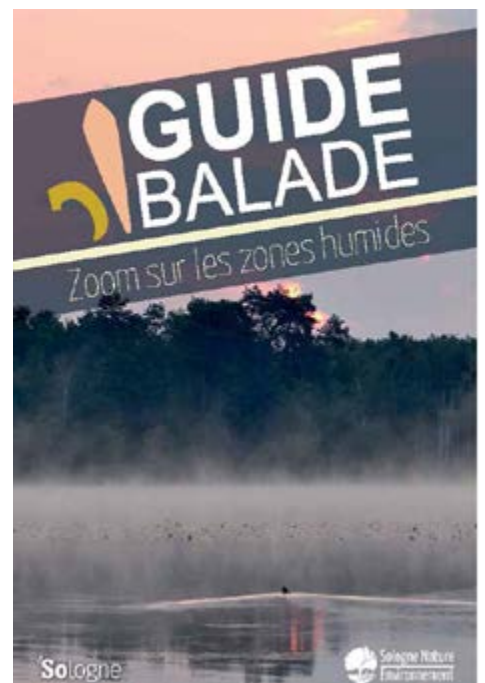
EDITION D'UN GUIDE DE BALADES : ZOOM SUR LES ZONES HUMIDES



Le « Guide Balade – Zoom sur les zones humides » est un livret-support permettant la découverte de la Sologne. Dans ce livret sont proposées plusieurs balades. Le but est d'offrir aux solognots mais également aux personnes de passage un support pour découvrir la région par le biais de l'environnement.

En 2023, nous avons décidé de cibler un milieu naturel en particulier, les zones humides de Sologne, afin de donner une unité à ce guide. La Sologne possède en effet un patrimoine naturel remarquable où chaque milieu est marqué par des pratiques de gestion passées et actuelles qui lui sont propres, ce qui lui confère une ambiance, une faune et une flore particulières. Les milieux et les espèces, dont un grand nombre sont inféodés aux zones humides, sont souvent méconnus même s'ils se situent au cœur de paysages familiers de la Sologne. Aussi, la Sologne est une zone humide d'importance européenne ! Pour finir, ce guide permet de référencer des balades qui sont accessibles pour le grand public, qui se situent sur les chemins communaux et qui permettent de découvrir la Sologne tout au long de l'année.

Après avoir travaillé pendant toute une année avec une équipe d'adhérents de l'association sur ce projet, nous avons l'honneur de vous dire que le « Guide Balade – Zoom sur zones humides » est disponible en version papier à l'association et



téléchargeable via le lien suivant : <https://www.sologne-nature.org/l-association/publications/12-sentiers-de-decouverte?download=188:livret-guide-balade-zh-version-web>

PARTICIPATION AUX PROJETS DU GRAINE CENTRE VAL DE LOIRE

Sologne Nature Environnement adhère au GRAINE Centre Val de Loire, le réseau régional d'éducation à l'environnement.

En 2023, nous avons participé aux

projets de la CREEDD : Convention Régionale pour une Education à l'Environnement dans le cadre d'un développement durable. Dans ce cadre, nous intervenons auprès du public scolaire afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux actuels (voir Dispositifs Pédagogiques).

Engagés dans une démarche de qualité de nos interventions, via les référentiels de qualité de l'EEDD en Région Centre (Jeune Public et Grand Public), nous sommes également une des 26 structures à participer au tableau de bord de l'éducation à l'environnement. Cet outil a pour objectif de suivre les actions d'éducation à l'environnement au sein de l'association. D'une manière plus générale, cela permet de mesurer ce que représente l'éducation à l'environnement à l'échelle régionale et nationale. Au sein du réseau d'éducation à l'environnement, nous avons participé à des journées d'échanges, et animé deux ateliers au cours des rencontres régionales de l'EEDD sur le thème des outils pédagogiques.

Nous sommes intervenus dans des formations portés par le Graine, tel que "Approches et pratiques pédagogiques en EEDD".

Enfin, le Graine porte une formation de Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et du Sport, spécialité Education à l'environnement. Dans ce cadre, nous accueillons une stagiaire, Laetitia, sur une durée d'un an, suivie d'une embauche de 6 mois. Nous sommes également membre du groupe garant de ce diplôme et nous intervenons au cours de la formation.

AUTRES INTERVENTIONS ET PARTENAIRES

- Interventions à l'ERTS : L'École Régionale du Travail Social est spécialisée dans les formations du secteur social et médico-social de l'économie sociale et solidaire. Depuis plusieurs années et grâce au Graine Centre Val de Loire, nous intervenons auprès des publics en formation sanitaire et social. Nos journées de formation portent sur les enjeux du développement durable, la place du citoyen et les gestes au quotidien.
- Dans le cadre de nos animations, nous sommes aussi régulièrement amenés à intervenir auprès de groupes adultes. Nous avons, en 2023, encadré une sortie destinée aux salariés de l'entreprise Carbone 4, sous l'égide de Jean-Marc Jancovici et Laurent Morel. Ils étaient en séminaire dans notre région et voulaient découvrir ses richesses. Nous les avons accompagnés sur les chemins, pour découvrir les oiseaux présents sur les étangs de Sologne.

Nous avons aussi animé des sorties auprès de groupes de randonneurs notamment avec l'association "Les Pieds Futés" qui regroupe des férus de circuits de randonnée ! Nous sommes partis encore une fois sur les chemins pour en apprendre plus sur les forêts et les étangs solognots.

MÉDIATION, ACCOMPAGNEMENT



SNE ACCOMPAGNE ET
CONSEILLE LES ACTEURS
PUBLICS ET PRIVÉS DANS
LEURS DÉMARCHES DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE PRISE EN COMPTE DES
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.

OBJECTIF CLIMAT 2030 : S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS

CLIMATIQUES

Les changements climatiques actuels impactent les modes de vie et nécessitent de s'adapter pour rendre nos territoires plus résilients. Le projet Objectif Climat 2030, est un projet fédéral de France Nature Environnement Centre Val de Loire. Il est axé sur l'eau (économies, limitation de l'imperméabilisation des sols, etc.) et fait notamment appel aux solutions fondées sur la nature. Il est financé par le Conseil Régional, Agence de l'eau Loire-Bretagne et les communes accompagnées. L'objectif est de susciter une prise de conscience, accompagner les élus et les communes via la co-construction d'un plan d'actions, sensibiliser les habitants. Une première étape permet de mener un état des lieux succinct des vulnérabilités du territoire, ce qui permet une meilleure compréhension du contexte. La seconde étape est la co-construction d'un plan d'actions avec en parallèle la réalisation d'animations scolaires et grand public. En 2023, la commune du Controis-en-Sologne a finalisé son plan d'action avec une dizaine d'actions sur la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP), la limitation de l'imperméabilisation des sols, la gestion des fortes chaleurs (végétalisation,

ombrage, etc), les économies d'eau (bâtiments publics, habitants, etc.), la sensibilisation des habitants et scolaires... Cette année a également été l'occasion de faire connaître le projet aux autres élus de Sologne car il n'y a eu aucune nouvelle demande d'accompagnement. Ainsi, une lettre d'information a permis de démarcher les communes pour les intégrer au projet en 2025. Elle a été envoyée à 51 communes. Ces communes ont été mûrement sélectionnées en fonction des critères suivants : territoire d'action de l'association, taille de la commune, accompagnement dans le cadre d'un Inventaire de la Biodiversité Communale. La lettre d'information est constituée d'un courrier explicatif et de la plaquette OC30. A ce jour, déjà 3 communes ont répondu favorablement à ce courrier. Il s'agit des communes suivantes : Millançay, Chaumont-sur-Tharonne, et Vernou-en-Sologne. Ces communes demandent des informations complémentaires sur les aspects techniques et financiers. Une réponse leur a été apportée. Ce projet a également permis l'achat d'un nouveau support d'animation : le jeu de rôle « Ma ville en 2030 : s'adapter pour un avenir viable ».

ALERTES AUX POLLUANTS : AGIR SUR SON

ENVIRONNEMENT.

Contexte : Projet de sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et des perturbateurs endocriniens. Projet 2021-2022. Financeurs : ARS-DREAL CVL (Agence Régionale de Santé et Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), appel à projets en santé environnementale. Partenariat avec le CDPNE et Athéna.

Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut avoir des effets sur la santé, de la simple gêne jusqu'à l'apparition ou l'aggravation de pathologies. Tout le monde est concerné mais la période cruciale est celle des 1000 premiers jours, incluant la grossesse, période de développement de l'enfant qui peut avoir un impact sur sa santé future. Sont également abordés les perturbateurs endocriniens que l'on peut retrouver, entre autres, parmi les polluants de l'air intérieur.

Le projet s'inscrit dans le cadre du plan régional sur les perturbateurs endocriniens et du Plan Régional Santé Environnement 3.

Objectif : transmettre les informations clés aux parents, futurs parents, assistantes maternelles, professionnels de la petite enfance et toutes les personnes au contact des jeunes enfants pour prendre en compte ces thématiques et agir concrètement.

Méthode et résultats : ateliers avec un temps de découverte des thématiques via différents supports qui permettent d'échanger, puis un temps pratique avec la fabrication de produits d'entretien ou cosmétiques pour avoir des solutions concrètes. En 2022 seuls deux ateliers ont pu être menés : un atelier au Relais Petite

Enfance de Vierzon, mutualisé avec le RPE de Foëcy et la crèche de Vierzon (3 structures touchées) ; 1 atelier avec la micro crèche la forêt enchantée Yvoy-le-Marron. Au total 19 professionnels et 2 parents ont bénéficié de ces ateliers. Des difficultés rencontrées pour planifier d'autres ateliers avec ces structures très occupées. Néanmoins cela a permis de mieux connaître les structures du territoire pour la prochaine édition. Niveau outil, finalisation d'un recueil d'outils de sensibilisation et de ressources.

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES :

Sologne Nature Environnement participe chaque année en de nombreuses occasions au débat public. Notre association, créée en 1984 et agréée par les Ministères de l'Environnement et de la Jeunesse et Sports dès 1987, s'attache en effet à faire prendre en considération les préoccupations environnementales par les décideurs publics ou privés.

Pour participer aux processus décisionnels, exprimer notre position et nous informer, l'association est représentée dans de nombreuses réunions de concertation touchant aux problématiques environnementales de la Sologne. Sologne Nature Environnement siège notamment en 2022 (sans compter notre présence dans les réseaux associatifs) dans plus de 50 instances de concertation institutionnelles, participant ainsi pleinement au débat public en Sologne :

01/01/2023 : COPIL PRA Perturbateurs endocriniens en visio.

13/01/2023 : Rendez-Vous avec le Conseil Régional pour la convention verte 2024-2027 à Blois (41).

25/01/2023 : Réunion groupe de travail Bâti et Biodiversité en visio.

26/01/2023 : Réunion d'experts de révision Liste Rouge Oiseaux de la région Centre-Val de Loire en visio.

31/01/2023 : COPIL PNA Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche à la DREAL à Orléans (45).

31/01/2023 : Atelier « Petites villes de demain » à Lamotte-Beuvron (41).

01/02/2023 : Réunion avec « France Active ».

02/02/2023 : Webinaire Natur'Adapt, l'indispensable adaptation (Projet LIFE) en visio.

03/02/2023 : Réunion sur les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) de la région Centre-Val de Loire avec FNE CVL à Orléans (45).

06/03/2023 : RDV chez Ressources à Romorantin-Lanthenay (41).

08/03/2023 : RDV avec la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois (41).

01/03/2023 : Assemblée Générale du Crédit Agricole.

03/03/2023 : RDV avec Airnov pour le Mécénat à Romorantin-Lanthenay (41).

04/03/2023 : Salon du Tourisme à Salbris (41).

06-07/03/2023 : Formation Bati & Biodiversité avec FNE CVL à Bourges (18).

08/03/2023 : Réunion « Accompagnement énergétique des bâtiments et maintien de la biodiversité » du Comité de Communes du Romorantinais et du Monestois à Romorantin-Lanthenay (41).

10/03/2023 : Réunion avec la Fédération de Chasse.

16/03/2023 : Bourse Touristique de l'ADT à Blois (41).

23/03/2023 : COPIL National PNA

Loutre

27/03/2023 : Réunion des Directeurs à FNE CVL, Orléans (45).

28/03/2023 : Réunion ABC avec Grand Chambord et Agglopolys à Blois (41).

31/03/2023 : Assemblée générale du Graine Centre à l'Ecoparc à Neung-sur-Beuvron (41).

01/04/2023 : Assemblée Générale du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire à Vernou-en-Sologne (41).

01/04/2023 : Inauguration de l'ecobalade de St-Viâtre (41).

15/04/2024 : Assemblée Générale de FNE-CVL à Orléans (45).

20/04/2023 : ABC Grand Chambord/Agglopolys à la Ferté-Saint-Cyr (41).

26/04/2023 : Réunion sur le thème des « Journées sans chasse ».

29/04/2023 : Marché aux plantes de l'association Fleurs de Selles à Selles-Saint-Denis (41).

06/05/2023 : Assemblée Générale de SNE à Romorantin-Lanthenay (41).

12-14/05/2023 : Printemps de la photo à Romorantin-Lanthenay (41).

13/05/2023 : Manifestation pour le Blaireau et Rendez-vous avec le préfet pour l'arrêté des prolongations des périodes de chasse des Blaireaux à Blois (41).

17/05/2023 : Audiences (blaireaux) au Tribunal Administratif pour restitution du rapporteur public sur les recours juridiques contre les arrêtés de prolongation des jours de chasse de 2019, 2020, 2021 à Orléans (45).

19-21/05/2023 : Festival Mer'Veilles Nature à Mer (41).

27-28/05/2023 : Ça c'est Nature à Sassay (41).

15/05/2023 : Réunion CA en visioconférence

02/06/2023 : Assemblée du Groupe Chiroptères Centre Val de Loire en visioconférence.

05/06/2023 : conférence Sentinelles de la nature avec Arnaud, FNE CVL en visioconférence.

06/06/2023 : commission positionnement.

15/06/2023 : réunion CA.

20/06/2023 : commission biodiversité.

21/06/2023 : COPIL ObsNat.

26/06/23 : réunion CDESI à Blois au conseil départemental sur l'inscription au PDESI de parcours pédestre et cyclable sur le domaine de Chambord (41).

21/09/2023 : Réunion Direction FNE CVL.

03/10/2023 : Réunion du Schéma départemental des ENS du Loir-et-Cher - actions à mettre en place à Blois (41), au Conseil Départemental du Loir-et-Cher.

10/2023 : Réunion Valcante à Blois pour cette filiale incinération de Véolia.

12/10/2023 : Journée "Étangs et Biodiversité" organisée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Présentation des espèces patrimoniales d'oiseaux en Sologne

17/10/2023 : Groupe Technique Bati et Biodiversité.

18/10/2023 : COPIL ObsNat.

15/11/2023 : Réunion National du Groupe Loutre de la SFPEM.

15/11//2023 : Réunion du Comité de pilotage du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur - Projet de réintroduction du Balbuzard pêcheur sur le littoral sud France, à la DREAL à Orléans (45).

23/11/2023 : Réunion du pôle faune de l'Observatoire régional de la Biodiversité de la région Centre-Val de Loire.

12/2023 : Conseil régional pour la mise en place de la loi zan dans le cadre du sraddett

08/12/2023 : Réunion du Comité de pilotage du Plan Régional d'Actions en faveur des papillons de jour, à la DREAL à Orléans (45).

13/12/2023 : COPIL PRA Chiroptère.

A close-up photograph of a hand holding a blue marker, positioned over a piece of paper with handwritten notes. The background is a dark, textured surface. The image is partially obscured by a white diagonal shape on the right side.

VIE DE L'ASSOCIATION

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT
RASSEMBLE PLUS DE 300 ADHÉRENTS
RÉPARTIS SUR LES TROIS DÉPARTEMENTS
QUI COMPOSENT LA SOLOGNE.

AU TRAVERS D'UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE
ET PLEINE DE CONVIVIALITÉ, SNE EST
AUSSI UN FORMIDABLE ESPACE D'ÉCHANGES
ET DE RELAI DE L'INFORMATION.

SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION :

Notre site internet s'intitule www.sologne-nature.org, il représente notre association et nos actions en faveur de la nature en Sologne. Il a pour vocation d'informer le visiteur sur l'association et les actions qu'elle entreprend.

Nous décrivons l'activité de Sologne Nature Environnement en présentant ses permanents et adhérents et ceux siégeant au conseil d'administration mais nous expliquons le travail que l'association est amenée à faire ainsi que les animations destinées au grand public ainsi qu'au jeune public. Nos animations sont également visibles sur ce portail et notre site offre la possibilité de réserver sa prochaine

animation nature ou sortie naturaliste via le portail Addock. Nous essayons de transmettre un maximum d'informations et d'actualité de notre fédération (France Nature Environnement) ou autre acteur de l'environnement sur notre site. Nous essayons d'expliquer comme agir collectivement en faveur de l'environnement en y expliquant nos commissions et groupes de travail et comment les rejoindre, en mettant les différentes études menées par nos naturalistes ainsi que les gestes à suivre, nos luttes, etc... Un onglet entier est dédié à la Sologne et aux milieux qui la composent.

Les visites sur le portail sont composées comme ce qui suit :

Les sources	Nombre de visites sur toutes les pages au global sur 2023
SP Page Builder (constructeur des pages notre site)	1 794 183 depuis sa création (+440 888 en 2023)
Hébergeur O2Switch	101 141 (+ 27 072 en 2023)
Google Analytics	14 847 en 2023 (migration du logiciel en 2023, trop peu de résultats pour faire une analyse)



Nous avons publié 8 articles sur notre site internet en 2023 abordant principalement les sujets de la faune et la flore de Sologne et nous avons publié 94 événements sur ce même portail de la nature.

Nous avons investi 206 € en 2023 sur le site internet, ce chiffre englobe l'hébergement chez O2Switch, notre constructeur de page SP Page Builder, la création de contenu type Article avec Joomla Content Editor sur notre CMS Joomla et la création d'un menu à différents niveaux avec Maximenu CK de Joomla.

On constate alors que notre « portail de la nature » répond à l'attente suivante qui est d'améliorer et de diffuser la connaissance naturaliste en Sologne. De plus en plus de personnes visitent notre site, ce qui est une bonne chose. Beaucoup de visiteurs arrivent sur notre site via une recherche par mots clés ou en voulant directement se rendre dessus, ce qui prouve qu'ils connaissent ou ont déjà entendu parler du site internet Sologne Nature Environnement. Ensuite, ils arrivent sur notre site via nos publications sur les réseaux sociaux

et via notre newsletter hebdomadaire. Les partenaires touristiques présents en Sologne sont aussi de bonnes ressources pour guider les visiteurs vers notre site. Nous disposons donc des moyens nécessaires pour répondre à cet objectif.

Quelques points ont évolué, nous sommes passés d'un taux de rebond à 67 % sur 63 % en 2023. Le taux de rebond doit se situer entre 20 et 70 %, nous savons que plus il est bas, mieux c'est. Nos visiteurs mettent donc toujours trop de temps à trouver l'information qu'ils cherchent, nous devons donc continuer de remédier à ce problème. Pour y parvenir, il faut réduire le chemin qu'ils ont à faire pour trouver l'information qu'ils cherchent et en modernisant et en optimisant notre site. Par exemple, en réduisant le nombre d'onglets qui est actuellement dans le menu, nous en avons 65 et nous allons le réduire. Il faut également transformer toutes les pages actuelles qui ne sont en réalité qu'un article en vrai page. Ce sera l'objectif pour l'année 2024. Nous répondrons aussi à cette problématique en rendant notre site plus accessible pour les mobiles.

Le temps passé à travailler sur le site Sologne-Nature.org est de 15.5 jours. Afin de faire évoluer le site internet concernant les améliorations citées précédemment, nous aurions besoin de plus de jours. C'est un travail qui demande certaines compétences et donc beaucoup de temps, il s'agit de refondre l'arborescence du site internet afin de le rendre plus optimal.

LETTRE SOLOGNE NATURE INFOS

Notre revue trimestrielle « Sologne Nature Infos » est publiée 4 fois dans l'année : en Février, en Mai, en Août et en Novembre (n° 128 à n°131). Cette revue est un des moyens nous permettant d'exercer notre rôle de porte-parole de la biodiversité en Sologne et d'informer nos adhérents. Elle nous a permis d'éditer de nombreux articles sur l'actualité de l'environnement et de la Sologne, sa faune et sa flore, ses projets et la vie de l'association. Elles sont toutes disponibles ici : <https://www.sologne-nature.org/l-association-5/publications/2-sologne-nature-infos>. Cette lettre est réalisée par le pôle vie associative et prend en compte les autres pôles de l'association ainsi que ses adhérents pour mettre en place la ligne éditoriale ainsi que pour la rédaction d'articles.

Sur l'année 2023, la SNI (les 4 numéros confondus) a été téléchargée 900 fois.



RÉSEAUX SOCIAUX

Sologne Nature environnement est présente sur de nombreux réseaux sociaux :

- 
 - Notre page Facebook qui a passé les 8 524 abonnés en 2023 !
<https://www.facebook.com/SOLOGNEnatureenvironnement>
- 
 - Instagram où nous suivent 1 542 abonnés
https://www.instagram.com/SOLOGNE_NATURE_ENVIRONNEMENT/
- 
 - Youtube où nos différentes vidéos cumulent environ 15 117 vues
https://www.youtube.com/channel/UCPr_CYYW1AQ8YZWA6OKGOW
- 
 - Linkendin où nous suivent 359 abonnés
<https://www.linkedin.com/company/SOLOGNEnatureenvironnement>

Le but de ces réseaux sociaux est de tenir informés les abonnés sur nos activités et actualités. Nous possédons également un groupe Facebook dédié à nos adhérents pour leur permettre de partager leur passion commune à l'environnement.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Il se sont déroulés le samedi 2 septembre à Saint-Aignan-sur-Cher sur la plage du Cher et le samedi 3 septembre à Romorantin-Lanthenay à la Fabrique Normant. Nous avons pu redorer notre image, renouer le lien avec les autres associations et avec nos adhérents. Le stand a attiré plusieurs curieux et amoureux de nature, nous avons fait plusieurs adhésions suite à ces 2 journées et ce fut l'occasion de partager un agréable moment avec notre Président Etienne Verschueren et les bénévoles de l'association comme Claude, Yvon, Bénilde, etc...

FÊTE DE L' AUTOMNE ET DU CHAMPIGNON

La « Fête de l'Automne et du Champignon », plus communément connue sous le nom de « Salon du Champignon » existe depuis plus de 30 ans. Au départ, il était question seulement de champignons, au fur et à mesure des années, il a évolué avec son temps et sont venus s'ajouter divers ateliers, exposants et expositions.

Le but de ce salon est de sensibiliser les promeneurs aux champignons qu'ils peuvent croiser sur leur chemin et par la même occasion de les éduquer à notre environnement en leurs faisant découvrir les différentes essences de bois et de fruits sauvages que l'on peut trouver en Sologne. Ce salon est aussi une occasion propice pour faire découvrir l'association Sologne Nature Environnement aux visiteurs et pour qu'ils rencontrent les artisans et producteurs locaux de la Sologne.

Le salon permet de réunir, le temps d'un week-end, salariés, bénévoles et exposants afin de le prévoir, l'organiser et permettre son bon déroulement. Généralement, ce salon commence à être organisé dès l'année précédente. Nous allons voir les étapes en détail.

De plus, chaque année un thème est mis en avant et nous organisons donc le salon en fonction du thème choisi. Il en découle une projection suivie d'un débat avec un spécialiste, un concours scolaire et une exposition dédiée à ce thème.

14 classes ont participé au concours scolaire. Toutes les œuvres ont été exposées lors de notre salon de l'automne et du champignon les 14 et 15 octobre à la salle Sud expo à Romorantin-Lanthenay. La classe gagnante de chaque catégorie s'est vue remettre un diplôme pour une animation nature d'une demi-journée gratuite pour la classe et tous les participants du concours ont reçu un lot contenant un jeu de cartes pour apprendre à connaître et reconnaître les champignons et un jeu « Go les végétaux ». Le vote s'est fait à 100 % par le public du salon. Toutes les œuvres ont été présentées de façon anonyme pour un jugement plus objectif.

Chaque enfant de classe participante s'est vu remettre une entrée gratuite adulte et un flyer du salon (l'entrée au salon étant gratuite pour les enfants de moins de 18 ans). Il a pu donc venir, accompagné d'un parent, découvrir les autres œuvres et voter pour son œuvre préférée s'il le souhaitait.

Nous avons eu 290 votants et les résultats ont été délivrés à la clôture du salon le dimanche 15 octobre à 17h.

Nous avons proposé à tous les publics âgés de 14 ans et plus de participer au concours photo en présentant une photographie. La photographie devra être en lien avec le thème principal de notre salon, soit l'automne nourricier* (peu importe l'année). Nous laissons votre imagination faire le reste... Toutes les photographies ont été exposées lors de notre salon de l'Automne et du Champignon les 14 et 15 octobre à la salle Sudexpo à Romorantin-Lanthenay. Le gagnant est reparti avec un panier Solognot, comportant des produits locaux et de saison, offert par tous les exposants et artisans du Salon. Nous avons eu 5 participants dont 2 exposants, 2 adhérents et 1 partenaire qui organise le Festival Sologne Nature Image tous les ans à Salbris. Le gagnant a été élu par le vote du public.

Nous avons également mis à disposition du public une exposition sur les Champignons. Cette exposition était sur pied et disponible à la lecture. Cette année, c'est une centaine d'espèces de champignons qui ont pu être exposées, nous avons eu seulement 100 espèces car l'automne a été particulièrement doux et sec avant le salon. Ces espèces ont pu être récoltées par des bénévoles et déterminées par des spécialistes qui sont les mycologues de la Société d'Histoire Naturelle basée à Blois. De plus, nous avons récupéré leur exposition d'essences de bois qui répertorie une soixantaine d'espèces présentes en Sologne, les branchages ont été récoltés par le groupe botanique de notre association. En plus de ces deux expositions, nous mettons en place une exposition de fruits sauvages.

Ce sont une trentaine de bénévoles qui se sont investis dans ce salon du vendredi au dimanche soir. Ils se sont relayés à divers postes comme l'entrée, le débat, la vente de livre, la grainothèque, le stand SNE, la buvette, l'atelier enfant, les expositions de bois, de fruits sauvages ou de champignons, l'animation au micro, les photographies, les concours, etc...



LES ADHÉRENTS EN 2023

Nous avons obtenu 226 adhésions qui se décomposent de la manière suivante :

- 166 Adhésions sur le département 41 dont 41 romorantinois
- 19 Adhésions sur le département 45
- 11 Adhésions sur le département 18
- Aucune adhésion sur le département 28
- 6 Adhésions sur le département 36
- 37 adhésions sur le département 37
- 20 adhésions hors région CVL
- Dont 4 entreprises
- 180 femmes
- 163 hommes
- 78 familles qui comptent pour 2.5 personnes soient 195 personnes au total en moyenne

Soit un total de 343 adhérents sur 2023 (144 individuelles + 4 entreprises + 78 familles* 2.5)

Le bénévolat en 2023 représentait 3 203 heures contre 2 686 heures en 2022.

COMMISSION COMMUNICATION ET VIE ASSOCIATIVE

Initiée en 2010, cette commission est formée de salariés, d'administrateurs et d'adhérents qui ont tous l'envie et la volonté de rassembler et de dynamiser notre vie associative. Leur but est de mettre en avant les adhérents et les bénévoles de l'association en organisant diverses manifestations afin de les remercier et également de créer du lien, de mobiliser et sensibiliser le plus de personnes possibles sur la mission principale de l'association : la protection de la nature et de l'environnement.

La commission s'est réunie 2 fois et les projets revus par cette commission en 2023 ont été la stratégie de communication de l'association et plus particulièrement ses cibles et son site internet.

La commission communication s'est vue réorganisée avec de nouvelles personnes pour 2023, alors si vous aussi vous voulez rassembler et sensibiliser le plus de personnes possibles, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Clotilde Robert - communication@sologne-nature.org

GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Notre groupe ornithologique a organisé en 2023 dix sorties sur l'avifaune pour les adhérents de l'association (les oiseaux hivernants, les oiseaux migrateurs, le suivi des espèces patrimoniales nicheurs de Sologne, les chants des oiseaux), ainsi que deux réunions de cadrage en lien avec nos objectifs concernant l'avifaune. De plus, une journée en Brenne nous a permis de découvrir la richesse avifaunistique de cette région.

Comptage des oiseaux d'eau hivernants

Comme dans la plupart des pays d'Europe, chaque année à la mi-janvier, a lieu l'enquête internationale sur les oiseaux d'eau hivernants coordonnée par WETLANDS International. Lors de cet événement organisé par Sologne Nature Environnement pour la Sologne, 50 étangs en plus de la Loire et de l'étang de Sudais ont été comptés le dimanche 15 janvier 2023. Le nombre total de participants a été de 33 cette année (21 de SNE, 5 de Loir-et-Cher Nature, 2 de l'OFB).

La synthèse globale de ces comptages permet d'estimer la taille des populations, d'évaluer les tendances numériques et de cartographier la répartition des espèces à l'échelle de la voie de migration Est-atlantique.

Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux en Sologne

Des bénévoles de SNE recensent chaque année, au printemps et en été, les espèces dites « patrimoniales » qui nichent en Sologne, c'est-à-dire des espèces d'oiseaux qui se reproduisent en faibles effectifs sur l'ensemble du territoire national et pour lesquelles la Sologne revêt un intérêt spécifique.



Blongios nain (Frédéric Pelsy)

Il s'agit du Grèbe à cou noir, du Butor étoilé, du Blongios nain, de la Grande Aigrette, du Héron pourpré, du Bihoreau gris, du Héron garde-bœuf, de l'Aigrette garzette, de la Sarcelle d'été, de la Nette rousse, de l'Aigle botté, du Busard des roseaux, du Balbuzard pêcheur, du Milan noir, de la Mouette rieuse, de la Mouette mélanocéphale, des Guifettes moustac et noire, de la Sterne pierregarin, du Guêpier d'Europe, de la Cisticole des joncs, de la Rousserolle turdoïde et de la Bouscarle de Cetti. Nous avons assuré, comme chaque année, le suivi régulier d'une soixantaine d'étangs à raison de 2 à 3 passages par mois d'une durée d'observation d'environ 20 minutes par site.

Les résultats du suivi ont été en augmentation pour le Héron pourpré, le Blongios nain, la Sarcelle d'été et la Nette rousse (4 couples nicheurs chacune) et la Guifette moustac

(environ 400 nids). La Sarcelle d'été, espèce rare en Sologne, a été observé avec 6 couples reproducteurs. Le Guêpier d'Europe affiche aussi une augmentation avec 20 couples nicheurs. Pour les rapaces, finalement 3 couples nicheurs ont été enregistrés pour le Busard des roseaux. L'Aigle botté a occupé 16 sites pour nidifier et une très bonne nouvelle : la découverte d'un nid de Pygargue à queue blanche, avec l'envol d'un jeune, en Sologne centrale.

Pour une autre espèce, la Mouette rieuse, l'année était plutôt mauvaise. L'espèce est en déclin constant depuis plusieurs décennies. Cette année un épisode de grippe aviaire a particulièrement touché les mouettes adultes et jeunes et a fortement impacté le succès de leur reproduction.

GROUPE BOTANIQUE

Les activités du groupe botanique de SNE en 2023 : huit réunions et huit sorties sur le terrain ont été organisées. Plusieurs thématiques préparées par les membres du groupe botanique ont été abordées, comme la reconnaissance des arbres et arbustes en hiver par leurs écorces et bourgeons, les plantes aquatiques, des inventaires botaniques sur l'ENS de Baltan à Villeherviers et la découverte de plusieurs familles de plantes avec la préparation d'un dossier théorique, couplé avec une session pratique de reconnaissance des espèces sur le terrain. Nous avons abordé les familles des Violacées, des Primulacées, des Cistacées, des Polygoniacées, des Ericacées et des Crassulacées.



GROUPE MAMMIFÈRES

Le groupe « mammifères » est riche d'une quarantaine de bénévoles, débutants ou experts, tout le monde est le bienvenu. Ensemble, nous cherchons à nous former et à mieux connaître les mammifères de Sologne.

En 2023 les activités réalisées par le groupe sont les suivantes :

- Inventaire des chauves-souris au sein des caves de la vallée du Cher,

- Plusieurs sorties crépusculaires de recherche d'arbres gîtes pour les chauves-souris,
- Plusieurs sorties de gîtes dans le cadre du suivi des colonies de chauves-souris en milieu bâti,
- Deux sorties au collège de Selles-sur-Cher pour identifier les chauves-souris présentes dans les bâtiments,
- Une sortie à l'affût du Blaireau,
- Participation à la capture des micromammifères de l'ENS de Baltan,
- Identification des ossements de micromammifères dans les pelotes de réjection de rapace,
- Prospection de nouveaux sites pour réaliser nos animations "brâme",
- Fabrication de 30 gîtes à chauves-souris.

Aujourd'hui, il est important de continuer dans cette dynamique ! Si vous avez envie de découvrir les mammifères de Sologne ou tout simplement de vivre des moments conviviaux aux côtés des

autres bénévoles et des salariés de notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Apportez avec vous vos envies, vos idées, vos compétences de bricoleur, d'écrivain ou d'observateur, ou venez simplement découvrir les mammifères de la Sologne !

Suivi annuel des sites d'hibernation des chauves-souris en vallée du Cher

L'étude et la protection des chauves-souris est une des actions phares de SNE. Ainsi depuis 40 ans, l'association se penche sur ces animaux fascinants en Sologne et en vallée du Cher. Comment ? En réalisant le suivi et l'inventaire des chauves-souris en hibernation dans les caves par exemple. Mais aussi en sensibilisant les propriétaires de ces milieux à la préservation de ces animaux dans cette période charnière de leur cycle de vie. Eh oui, durant l'hiver, leur cœur ralenti à seulement 25 battements par minutes et elles réalisent fréquemment des apnées pouvant durer 90 mn !

Les prospections des caves de la vallée du Cher sont réalisées depuis la naissance de

notre association. Durant l'hiver 1990-1991, 1193 chauves-souris ont été comptées sur 29 caves de la vallée du Cher !

Aujourd'hui, c'est plus de 65 caves qui sont suivies par Sologne Nature Environnement. Chaque année, le comptage mobilise environ 20 bénévoles de notre association. Chaque premier weekend de février est organisé le comptage régional des chauves-souris en hibernation. Ainsi, toutes les associations de protection de la nature du Centre-Val de Loire comptent en même temps les caves les plus importantes. Cette coordination permet un recensement



unique et homogène. C'est aussi un moment convivial, où nos bénévoles qui se rencontrent et partagent un bon repas, au sein d'une cave bien évidemment. Les comptages de l'hiver 2022-2023 sont finis au total 3347 chauves-souris ont été recensées au sein de 39 caves !

WEEKEND NATURALISTES SOLOGNE

Lors de cet événement annuel, qui a lieu le weekend de la Pentecôte, nous prospectons des sites que nous connaissons peu ou pas pour relever leurs valeurs floristiques et faunistiques. Toutes les disciplines naturalistes sont pratiquées, et ce quel que soit le niveau des participants (botanique, ornithologie, mammalogie, entomologie, etc.).

En mai 2023, nous avons prospecté, grâce à l'autorisation des propriétaires, des sites sur les communes de Gièvres, Romorantin-Lanthenay et Clémont. Ces deux journées nous ont permis de dresser un inventaire des principaux habitats et espèces intéressants des propriétés avec de nombreuses espèces floristiques et faunistiques. La découverte de la propriété dans la vallée de la Nère, à Clémont, était particulièrement appréciée par les participants.

COMMISSION BIODIVERSITÉ

La commission « Biodiversité » a pour vocation de créer du lien entre les actions des différents groupes naturalistes actifs depuis la création de Sologne Nature Environnement, de valoriser les nombreuses données naturalistes collectées tout au long de ces années, d'initier les directions à prendre dans nos projets de recherches et d'inventaires naturalistes, d'orienter les weekends naturalistes et d'apporter ses compétences au niveau du conseil d'administration.

Après l'essai d'une relance de la Commission Biodiversité lors de l'AG en 2023, nous nous sommes réunis 3 fois, en juin, septembre et novembre. Les thématiques abordées étaient : le jardinage écologique pour la biodiversité, un programme annuel de conférences, la gestion du Parc de Beauvais, ...

Avec un nombre réduit de participants à cette commission, nous sommes à la recherche d'adhérents qui voudront bien s'investir dans ce groupe de travail. Des futurs nouveaux membres sont les bienvenus !

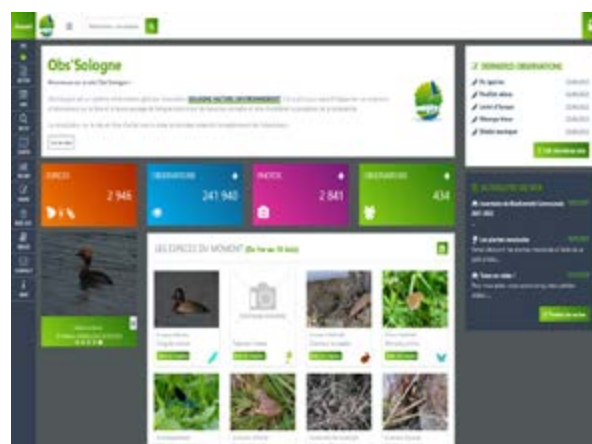
OBS' SOLOGNE : LE PORTAIL DE LA NATURE EN SOLOGNE

Obs'Sologne (www.obssologne.fr) est le nouveau portail de la nature en Sologne. Cette base de données collaborative est ouverte à tous. Grâce à elle, il est possible pour n'importe quel passionné, ou curieux de la nature, de découvrir la faune et la flore du territoire. Par exemple, il est possible de connaître toutes les

espèces d'oiseaux recensées en Sologne, mais aussi de consulter les mammifères déjà vus sur une commune. Mieux encore, tout le monde peut faire avancer la connaissance en s'inscrivant sur cette base et en saisissant ses observations ! Une mésange charbonnière fréquente votre mangeoire ? Vous pouvez le signaler ! Vous avez croisé un hérisson dans un parc ? Ça nous intéresse ! Ou encore, si vous avez déjà eu la chance de rencontrer la fameuse Salamandre tachetée, alors faites-le savoir ! Et même lorsque vous croisez un animal mort sur la route, vous pouvez nous communiquer cette information.

Toutes les observations sur la nature sont bonnes à partager ! Les données permettent à l'association de mieux connaître la nature, de suivre son évolution, et de mettre en place des actions de préservation pour la nature et la Sologne. En quelques clics, vous pourrez parcourir le site, créer un compte ou saisir vos observations. Vous avez même accès à des tutoriels vidéo ou textes pour prendre en main le site, en toute facilité.

A ce jour, Obs'Sologne compile 296 353 données renseignées sur la base. En 2023, un total de 29 678 données a été enregistré. Parmi celles-ci, il y a 218 espèces d'oiseaux, 170 de papillons, 74 de plantes, 46 de mammifères, 42 de libellules, 42 de coléoptères, 17 d'araignées, 36 d'hémiptères, 9 de reptiles, 12 d'amphibiens, 24 d'orthoptères, 9 autres espèces d'insectes, et 9 de mollusques.



REMERCIEMENTS

Toute l'équipe du Conseil d'Administration, les permanents et l'ensemble des adhérents de Sologne Nature Environnement tiennent ici à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien dans la réalisation de nos différentes missions ainsi que nos partenaires, qu'ils soient institutionnels, privés ou associatifs, et que nous ne nommerons pas individuellement de crainte d'en oublier quelques-uns, tant ils ont été nombreux. Ceux-ci se reconnaîtront très facilement dans ce rapport annuel, que nous leur dédions, car c'est aussi le leur.

RAPPORT FINANCIER

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

CHARGES		PRODUITS	
CHARGES D'EXPLOITATION	483 337	PRODUITS D'EXPLOITATION	454 790
Achats de marchandises	1 822	Ventes de marchandises	1 759
Autres achats et charges externes	69 641	Vente de services	157 526
Impôts, taxes et versements assimilés	8 686	Concours publics et subventions d'exploitation	231 531
Salaires et traitements	248 577	Reprises sur provisions, transfert de charges	14 618
Charges sociales	68 726	Reprise provision retraite	0
Dotations aux amortissements	6 391	Cotisations	5 587
Dotations aux provisions	15 071	Autres produits	359
Reports en fonds dédiés	63 486	Reprise fonds dédiés	43 410
Autres charges	937		
CHARGES FINANCIERES	337	PRODUITS FINANCIERS	281
Intérêts et charges assimilées	337	Autres intérêts et produits assimilés	281
CHARGES EXCEPTIONNELLES	510	PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 703
Sur opérations de gestion	510	Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 168
Sur opérations en capital	0	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 535
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
TOTAL DES CHARGES	484 184	TOTAL DES PRODUITS	474 774
RESULTAT DE L'EXERCICE		PERTE - 9 410 €	

Pour la comparabilité des comptes entre 2022 et 2023, il convient de rappeler les éléments suivants :

- Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022 intègrent une correction d'erreur liée à la sous-estimation des reports en fonds dédié au 31/12/2021 ayant impacté les produits et le résultat d'exploitation pour un montant de - 112 650 €.

Ainsi, en l'absence d'erreur sur les comptes de l'exercice 2021, les produits d'exploitation de l'exercice 2022 se seraient élevé à 561 257 € et le résultat d'exploitation à - 79 851 €.

Prestations de services en cours au 31/12/2023 :

- Les prestations d'animation réalisées et non facturées à la date de clôture de l'exercice comptable font l'objet d'une provision pour facture à établir. Elles figurent en consé-

quence dans les postes « ventes de prestations de services » du compte de résultat et « créances clients-usagers » à l'actif du bilan.

- Les prestations d'études en cours à la date de clôture de l'exercice comptable, dont la rémunération est jugée raisonnablement probable à la date d'arrêté des comptes en vertu de l'existence d'une convention formalisée et d'un avancement notable des travaux, sont comptabilisées pour leur coût de production en stock (prestation de services en cours).
- Changement de la méthode de calcul de la provision d'indemnité en cas de départ à la retraite :
 - o Au 31/12/2022, la provision concernait les salariés à moins de 10 ans de la retraite ;
 - o Au 31/12/2023, la provision a pris en compte les salariés qui ont au moins 10 ans d'ancienneté.

L'incidence sur les comptes annuels au 31/12/2023 est de 15 127 € en charges.

BILAN 2023

ACTIF				PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE	118 094	102 145	809	FONDS ASSOCIATIFS	- 2 608
	Brut	Amortisse- ment	Net	Fonds associatifs sans droit de reprise	9 159
Immobilisations incorporelles	5 094	5 094		Réserves	0
Immobilisations corporelles	111 660	97 051	14 609	Report à nouveau	- 16 540
Immobilisations financières	1 340		1 200	Résultat de l'exercice	-9 410
ACTIF CIRCULANT	167 118		167 119	Subventions investissement sur biens non renouvelables	14 183
Créances Usagers et comptes ratta- chés	24 878		24 878	FONDS DEDIES, DETTES ET PROVISIONS	185 675
Autres créances	98 738		98 739	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	75 309
Disponibilités	41 868		41 868	Provisions pour charges	39 489
Avances et acomptes				Autres dettes	5 564
Charges consta- tées d'avance	1 634		1 634	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 240
				Dettes fiscales et sociales	56 073
TOTAUX	285 212	102 145	182 928		183 067

PRÉVISIONNEL 2024

CHARGES	Montant
CHARGES DIRECTES	
60 – Achats	13 070 €
Prestations de services	
Achats matières et fournitures	8 570 €
Autres fournitures	4 500 €
61 - Services extérieurs	34 504 €
Sous-traitance générale	12 750 €
Locations	8 854 €
Entretien et réparation	6 000 €
Assurance	6 500 €
Documentation	400 €
62 - Autres services extérieurs	33 880 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	12 500 €
Publicité, publication	3 850 €
Déplacements, missions	10 130 €
Services bancaires, autres	7 400 €
63 - Impôts et taxes	18 600 €
Impôts et taxes sur rémunération,	3 600 €
Autres impôts et taxes	15 000 €
64 - Charges de personnel	386 821 €
Rémunération du personnel	299 631 €
Charges sociales	84 446 €
Autres charges de personnel	2 744 €
65 - Autres charges de gestion courante	220 €
66 - Charges financières	40 €
67 - Charges exceptionnelles	
68 - Dotation aux amortissements	6 100 €
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES	
Charges fixes de fonctionnement	
Frais financiers	
Autres	
TOTAL DES CHARGES	493 235 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	
862 - Prestations	
864 - Personnel bénévole	
TOTAL	€

PRODUITS	Montant
RESSOURCES DIRECTES	
70 – Ventes	153 755 €
74 - Subventions d'exploitation	302 283 €
Etat FOND VERT	16 402 €
Région Centre Val de Loire Convention Verte	75 311 €
Région Centre Val de Loire ligne EAU	3 024 €
DREAL CVL FNADT	65 291 €
DREAL CVL Santé publique et environnement	3 500 €
DREAL CVL PRA Loutre	4 980 €
Conseil Départemental du Loir et Cher CD41	40 458 €
Conseil Départemental du Loiret CD45	10 492 €
Conseil Départemental du Cher CD18	17 703 €
Agence de l'Eau Loire Bretagne AELB	9 000 €
Ville de Romorantin-Lanthenay	9 000 €
Autres communes	5 000 €
Communautés de Communes et communes	42 122 €
75 - Autres produits de gestion courante	6 500 €
Dont cotisations, dons manuels ou legs	
76 - Produits financiers	160 €
77- Produits exceptionnels	9 050 €
78 – Reprises sur amortissements et provisions	
79 – Transferts de charges	21 487 €
RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES	
TOTAL DES PRODUITS	493 235 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
87 - Contributions volontaires en nature	
870 - Bénévolat	
871 - Prestations en nature	
875 - Dons en nature	
TOTAL	€



www.sologne-nature.org

Document rédigé par Sologne Nature Environnement - Imprimé par nos soins sur papier recyclé
Crédits photos : Sologne Nature Environnement



Coordonnées

Sologne Nature Environnement

Château de Beauvais - 23 rue de Selles-sur-Cher
41200 Romorantin-Lanthenay

☎ 0254762718 ✉ info@sologne-nature.org

🌐 www.sologne-nature.org

📘 facebook.com/SologneNatureEnvironmt

📷 instagram.com/sologne_nature_environnement/